

# Plan comptable

## Plan comptable standard (SKR 04)

Valable pour 2025



Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	0 Immobilisations	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	0 Immobilisations
Apports à re- couvrir non récla- més		F 0050 Apports à recouvrer sur le capital commandité, non réclamé- (com- mandité)	Acomptes versés		0170 Acomptes versés sur les immobilisations incor- porelles
Apports de capi- taux réclamés et à recouvrer d'asso- ciés responsables à titre personnel		R 0051 -0059	Terrains, droits ré- putés fonciers et constructions, y compris les con- structions sur ter- rains tiers		0179 Acomptes sur fonds commercial
Apports à re- couvrir non récla- més		F 0060 Apports à recouvrer sur le capital commandité, réclamé (commandité)			0200 Terrains, droits réputés fonciers et construc- tions, y compris les con- structions sur terrains ti- ers
Apports de capi- taux réclamés et à recouvrer com- manditaires		R 0061 -0069			0210 Droits réputés fonciers sans construction
Encaissements échus impayés sur les parts sociales		F 0070 Apports à recouvrer sur le capital commandité, non réclamé- (com- manditaire)			0215 Terrains non bâtis
Concessions ac- quises à titre onéreux, prop- riété intellec- tuelle, droits simi- laires et licences sur les droits et valeurs		R 0071 -0079			0220 Droits réputés fonciers (bail héréditaire, bail à vie et terrains non bâtis)
Droits de propriété intellec- tuelle générés en interne et autres droits et valeurs similaires	HB	F 0080 Apports à recouvrer sur le capital de com- mandite, réclamé (com- manditaire)			0225 Terrains avec amortisse- ment par épuisement
Immobilisations incorporelles en cours de dévelop- pement	HB	R 0081 -0089			0229 Parcelle, pièce du domi- cile consacrée à l'activi- té professionnelle
Fonds commercial	HB	0090 Encaissements échus impayés sur les parts sociales			0230 Constructions sur ter- rains propres ou droits réputés fonciers
		0100 Concessions acquises à titre onéreux, propriété intellectuelle, droits similaires et licences sur les droits et valeurs			0235 Valeur terrains bâtis propres
		0110 Concessions			0240 Construction commerci- ale
		0120 Droits de propriété in- tellectuelle			0250 Usines
		0130 Autres droits et valeurs			0260 Autres constructions
		0135 Logiciel informatique			0270 Garages
		0140 Licences de propriété intellectuelle et autres droits et valeurs simi- laires			0280 Installations extérieures pour constructions commerciales, industri- elles et autres
		0143 Immobilisations incor- porelles générées en in- terne			0285 Aménagement cours/chemins
		0144 Logiciel informatique			0290 Équipements pour con- structions comm- erciales, industrielles et autres
		0145 Contrats de licence et de franchise			0300 Constructions résidenti- elles
		0146 Concessions et droit de propriété intellectuelle			0305 Garages
		0147 Recettes, procédés, pro- types			0310 Installations extérieures
		0148 Immobilisations incor- porelles en développe- ment			0315 Aménagement cours/chemins
		0150 Fonds commercial			0320 Équipements pour constructions résidenti- elles
		R 0160 -0169			0329 Partie du bâtiment, pièce du domicile consacrée à l'activité professionnelle
					0330 Constructions sur ter- rains tiers
					0340 Construction comm- erciale
					0350 Usines
					0360 Constructions résidenti- elles
					0370 Autres constructions
					0380 Garages
					0390 Installations extérieures
					0395 Aménagement cours/chemins

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	0 Immobilisations	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	0 Immobilisations
Équipements techniques et ma- chines		0398 Équipements pour constructions commerciales, industrielles, résidentielles et autres			0770 Équipements techniques et machines en construction
		0400 Équipements techniques et machines			0780 Acomptes sur équipements techniques et machines
		0420 Équipements techniques			0785 Autres immobilisations, équipements professionnels et commerciaux en construction
		0440 Machines			0795 Acomptes sur les autres immobilisations, équipements opérationnels et commerciaux
		0450 Équipements de transports et similaires			0800 Parts dans des entreprises liées (actif immobilisé)
		0460 Outils liés à des machines			0803 Parts dans des entreprises liées, sociétés de personnes
		0470 Dispositifs opérationnels			0804 Parts dans des entreprises liées, sociétés de capitaux
		0500 Autres immobilisations, agencements et installations			0805 Parts dans la société dominante ou majoritaire, sociétés de personnes
		0510 Autres immobilisations			0806 Participation d'une GmbH & Co. KG dans une GmbH commanditée
		0520 Voiture			0808 Parts dans la société dominante ou majoritaire, sociétés de capitaux
0540 Véhicule	0809 Parts dans la société dominante ou majoritaire				
0560 Autres moyens de transport	0810 Prêts à des entreprises liées				
0620 Outils	0813 Prêts à des entreprises liées, sociétés de personnes				
0630 Équipement	0814 Prêts à des entreprises liées, sociétés de capitaux				
0635 Équipements professionnels	0815 Prêts à des entreprises liées, entreprises individuelles				
0640 Aménagement de boutique	0820 Participations				
0650 Aménagement bureau	0829 Participation d'une GmbH & Co. KG dans une GmbH commanditée				
0660 Matériel d'échafaudage et de coffrage	0830 Participations tacites au passif				
0670 Biens économiques de faible valeur	0840 Participations tacites non caractérisées				
0675 Biens économiques (panier)	0850 Participations dans des sociétés de capitaux				
0680 Incorporations dans terrains tiers	0860 Participations dans des sociétés de personnes				
0690 Autre équipement commercial et opérationnel	0880 Prêts à des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation				
0700 Acomptes versés et investissements dans la construction	0883 Prêts à des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation, sociétés de personnes				
Autres immobilisations, agencements et installations		0705 Acomptes sur foncier			
		0710 Constructions commerciales, industrielles et autres sur terrain propres			
		0720 Acomptes sur constructions commerciales, industrielles et autres sur terrain propres			
		0725 Résidences en construction sur terrains propres			
		0735 Acomptes sur constructions résidentielles sur terrains propres			
		0740 Constructions commerciales, industrielles et autres sur terrain tiers			
		0750 Acomptes sur constructions commerciales, industrielles et autres sur terrain tiers			
		0755 Résidences en construction sur terrains tiers			
		0765 Acomptes sur constructions résidentielles sur terrains tiers			
Acomptes versés et investissements dans la construction					

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	0 Immobilisations	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	1 Actif circulant
		0885 Prêts à des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation, sociétés de capitaux	Matières premières et consommables		1000 Matières premières et -1039 consommables (stock)
Titres de immobilisations		0900 Titres de l'actif immobilisé	Produits, prestations non finis		1040 Produits, prestations -1049 non finis (stock) 1050 Produits en cours de -1079 production (stock) 1080 En-cours de production -1089 de services (stock) 1090 Commandes de construction en cours de -1094 réalisation
Autres prêts		0910 Titres donnant droit à une participation aux bénéfices, soumis à la procédure de revenus partiels	Commandes de construction en cours de réalisation		1095 Commandes en cours -1099 de traitement
Prêts aux associés		0920 Titres à taux d'intérêt fixe	Commandes en cours de traitement		1100 Produits et marchandises finis (stock) -1109 Produits finis (stock) 1110 Produits finis (stock) -1139 1140 Marchandises (stock) -1179 1180 Acomptes versés sur les réserves
		0930 Autres prêts restants	Produits et marchandises finis		AV 1181 Acomptes versés 7 % taxe en amont AV 1182 Acomptes versés 5 % taxe en amont R 1183 AV 1184 Acomptes versés 16 % taxe en amont R 1185 AV 1186 Acomptes versés 19 % taxe en amont
		0940 Prêts	Acomptes versés		1190 Acomptes reçus sur commandes (déduits des stocks)
		0960 Prêts aux associés			S 1200 Créances clients et comptes rattachés
		0961 Prêts aux associés de GmbH			F 1201 Créances clients et -1206 comptes rattachés F 1210 Créances issues de livraisons et prestations sans compte courant -1214
		0962 Prêts à des associés responsables à titre personnel		SB	F 1215 Créances issues des livraisons et prestations au taux de TVA général ou d'une petite entreprise (CR)
		0963 Prêts à des commanditaires		SB	F 1216 Créances issues des livraisons et prestations au taux de TVA réduit (CR)
		R 0964		SB	F 1217 Créances issues de livraisons et prestations exonérées et non imposables (CR)
		-0969		SB	F 1218 Créances issues de livraisons et prestations à des taux moyens selon § 24 UStG (CR)
Autres prêts		0970 Prêts à personnes proches		SB	F 1219 Contre-partie 1215-1218 si partage des créances selon le taux d'imposition (CR)
Parts de coopérateur		0980 Parts de coopérateur pour maintien à long terme		SB	F 1220 Créances selon § 11 al. 1 phrase 2 EStG pour § 4 al. 3 EStG
Droits de réassurance découlant des assurances-vie		0990 Droits de réassurance découlant des assurances-vie pour maintien à long terme		SB	

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	1 Actif circulant	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	1 Actif circulant
Créances clients et comptes ratta- chés ou Autres dettes		F 1221 Créances issues de li- vraisons et prestations sans compte courant - Durée restante jusqu'à 1 an			R 1266 -1269 F 1270 Créances issues de li- vraisons et prestations contre des entreprises liées
		F 1225 Créances issues de li- vraisons et prestations sans compte courant - Durée restante supéri- eure à 1 an			F 1271 Créances issues de li- vraisons et prestations contre des entreprises liées- Durée restante jusqu'à 1 an
		R 1230 -1239			F 1275 Créances issues de li- vraisons et prestations contre des entreprises liées- Durée restante supérieure à 1 an
		F 1240 Créances douteuses			
		F 1241 Créances douteuses - Durée restante jusqu'à 1 an			
		F 1245 Créances douteuses - Durée restante supéri- eure à 1 an	Créances envers entreprises liées		1276 Corrections de valeur sur créances envers en- treprises liées - Durée restante jusqu'à 1 an
Créances clients et comptes ratta- chés		1246 Provisions individuelles pour créances dou- teuses - Durée restante jusqu'à 1 an			1277 Corrections de valeur sur créances envers en- treprises liées - Durée restante supérieure à 1 an
		1247 Provisions individuelles pour créances dou- teuses - Durée restante supérieure à 1 an			1280 Créances contre des en- treprises avec lesquelles existe un lien de partici- pation
		1248 Provision forfaitaire pour créances dou- teuses - Durée restante jusqu'à 1 an	Créances envers entreprises avec lesquelles existe un lien de partici- pation ou Dettes envers des entre- prises avec lesquelles existe un lien de partici- pation		
		1249 Provision forfaitaire pour créances dou- teuses- Durée restante supérieure à 1 an			
Autres créances contre des asso- ciés ou Autres dettes vis-à-vis d'associés ou Dettes envers des associés ou Au- tres dettes		F 1250 Créances issues de li- vraisons et prestations contre des associés			1281 Créances contre des entreprises avec les- quelles existe un lien de participation - Durée restante jusqu'à 1 an
		F 1251 Créances issues de li- vraisons et prestations contre des associés - Durée restante jusqu'à 1 an			1285 Créances contre des entreprises avec les- quelles existe un lien de participation - Durée restante supérieure à 1 an
		F 1255 Créances issues de li- vraisons et prestations contre des associés - Durée restante supéri- eure à 1 an			R 1286 -1289 F 1290 Créances issues de li- vraisons et prestations contre des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation
Créances clients et comptes ratta- chés		1258 Contre-partie aux autres immobilisations en cas de comptabilisation via un compte débiteur			F 1291 Créances issues de li- vraisons et prestations contre des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation - Durée restante jusqu'à 1 an
Créances clients et comptes ratta- chés ou Autres dettes		1259 Contre-partie 1221- 1229,1240-1245,1250- 1257,1270-1279,1290- 1297 si partage des comptes débiteurs			F 1295 Créances issues de li- vraisons et prestations contre des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation - Durée restante supéri- eure à 1 an
Créances envers entreprises liées ou Dettes envers des entreprises liées		1260 Créances envers entre- prises liées			1296 Corrections de valeurs sur créances contre des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation - Durée restante jusqu'à 1 an
		1261 Créances envers entre- prises liées - Durée res- tante jusqu'à 1 an	Créances envers entreprises avec lesquelles existe un lien de partici- pation		
		1265 Créances envers entre- prises liées - Durée res- tante supérieure à 1 an			

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	1 Actif circulant	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	1 Actif circulant
		1297 Corrections de valeurs sur créances contre des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation - Durée restante supérieure à 1 an	Autres actifs circulants		1325 Créances contre des membres du Conseil de surveillance et Conseil consultatif - Durée restante supérieure à 1 an
Apports de capitaux réclamés, à recouvrer		1298 Apports à recouvrer sur le capital émis, réclamé (créances, apports à recouvrer non réclamés, compte 2910)	Créances contre des commanditaires ou Dettes envers des commanditaires		R 1327 -1329
Versements complémentaires réclamés		1299 Versements complémentaires (créances, contre-partie 2929)	Autres créances contre des associés ou Autres dettes vis-à-vis d'associés ou Dettes envers des associés ou Autres dettes		1330 Créances contre d'autres associés
Autres actifs circulants ou Autres dettes		1300 Autres actifs circulants			
		1301 Autres actifs circulants - Durée restante jusqu'à 1 an			1331 Créances contre d'autres associés - Durée restante jusqu'à 1 an
Autres actifs circulants		1305 Autres actifs circulants - Durée restante supérieure à 1 an			1335 Créances contre d'autres associés - Durée restante supérieure à 1 an
Créances contre des associés ou Dettes envers des associés		1307 Créances contre des associés en GmbH			1337 Créances contre associés tacites au passif
		1308 Créances contre des associés GmbH - Durée restante jusqu'à 1 an	Autres actifs circulants		1338 Créances contre associés tacites au passif - Durée restante jusqu'à 1 an
		1309 Créances contre des associés GmbH - Durée restante supérieure à 1 an			1339 Créances contre associés tacites au passif - Durée restante supérieure à 1 an
Autres actifs circulants ou Autres dettes		1310 Créances contre des membres de la direction et gérants			1340 Créances contre des collaborateurs du service de gestion des paies
		1311 Créances contre des membres de la direction et gérants - Durée restante jusqu'à 1 an			1341 Créances contre des collaborateurs du service de gestion des paies - Durée restante jusqu'à 1 an
Autres actifs circulants		1315 Créances contre des membres de la direction et gérants - Durée restante supérieure à 1 an			1345 Créances contre des collaborateurs du service de gestion des paies - Durée restante supérieure à 1 an
Créances contre des associés responsables à titre personnel ou Dettes envers des associés responsables à titre personnel		1317 Créances contre des associés responsables à titre personnel	- « Autres comptes » -	SB	1349 Droits issus de la retraite complémentaire professionnelle et droits à la retraite (cogérant)
		1318 Créances contre des associés responsables à titre personnel - Durée restante jusqu'à 1 an	Autres actifs circulants		1350 Cautions
		1319 Créances contre des associés responsables à titre personnel - Durée restante supérieure à 1 an			1351 Cautions - durée restante jusqu'à 1 an
Autres actifs circulants ou Autres dettes		1320 Créances contre des membres du Conseil de surveillance et Conseil consultatif	Autres actifs circulants ou Autres dettes		1355 Cautions - durée restante supérieure à 1 an
		1321 Créances contre des membres du Conseil de surveillance et Conseil consultatif - Durée restante jusqu'à 1 an			1360 Prêts
					1361 Prêts - durée restante jusqu'à 1 an
					1365 Prêts - durée restante supérieure à 1 an
					1369 Créances sur des caisses d'assurance maladie issues de la Loi allemande sur la compensation des charges
					1370 Postes continus
					1374 Fonds de tiers

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	1 Actif circulant	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	1 Actif circulant
	U	1375 Facturation marchandise à la commission		U	S 1404 TVA en amont déductible issue d'acquisition intracommunautaire 19 %
	U	F 1376 TVA en amont déductible a posteriori selon § 15a al. 2 UStG		U	R 1405
		F 1377 TVA en amont à rembourser selon § 15a al. 2 UStG		U	S 1406 TVA en amont déductible à 19 %
Autres actifs circulants		1378 Droits de réassurances		U	S 1407 TVA en amont déductible selon § 13b UStG 19 %
	SB	1380 Immobilisations pour exécution des provisions de pension et obligations similaires pour maintien à long terme		U	S 1408 TVA en amont déductible selon § 13b UStG
Excédent actif des engagements pour retraite ou Provisions pour retraites et dettes similaires	HB	1381 Immobilisations pour arrêté de compte avec des provisions de pension et obligations similaires pour maintien à long terme selon § 246 al. 2 HGB			R 1409
		1382 Immobilisations pour exécution des obligations à long terme comparables à la prévoyance retraite			S 1410 TVA en amont à ventiler
Autres actifs circulants	SB	1383 Immobilisations pour arrêté de compte avec des obligations à long terme comparables à la prévoyance retraite selon § 246 al. 2 HGB			S 1411 TVA en amont à ventiler 7 %
Excédent actif des engagements pour retraite ou Autres provisions	HB	1390 Parts dans GmbH pour maintien à court terme			S 1412 TVA en amont à ventiler issue d'acquisition intracommunautaire
		1391 Créances contre des consortium			S 1413 TVA en amont à ventiler issue d'acquisition intracommunautaire 19 %
Autres actifs circulants		1393 Droits de jouissance	Autres actifs circulants		R 1414
Autres actifs circulants ou Autres dettes		1394 Droits d'encaisser des prestations accessoires ou des sommes complémentaires	Autres actifs circulants ou Autres dettes		-1415
Autres actifs circulants		1395 Parts de coopérateur pour maintien à court terme			S 1416 TVA en amont à ventiler 19 %
Autres actifs circulants ou Autres dettes	U	F 1396 TVA en amont déductible a posteriori selon § 15a al. 1 UStG, biens économiques mobiliers			S 1417 TVA en amont à ventiler §§ 13a et 13b UStG
	U	F 1397 TVA en amont à rembourser selon § 15a al. 1 UStG, biens économiques mobiliers			R 1418
	U	F 1398 TVA en amont déductible a posteriori selon § 15a al. 1 UStG, biens économiques immobiliers			S 1419 TVA en amont à ventiler §§ 13a et 13b UStG 19%
	U	F 1399 TVA en amont à rembourser selon § 15a al. 1 UStG, biens économiques immobiliers			1420 Créances sur acomptes de TVA
	U	S 1400 TVA en amont déductible			R 1421
	U	S 1401 TVA en amont déductible à 7 %			1422 Créances de TVA exercice précédent
	U	S 1402 TVA en amont déductible issue d'acquisition intracommunautaire			1425 Créances de TVA années précédentes
		R 1403			1427 Créances issues d'impôts acquittés à la consommation
				U	S 1431 TVA en amont déductible par la délocalisation de biens d'un dépôt fiscal de TVA
				U	S 1432 TVA en amont déductible sur acquisitions intracommunautaires de véhicules neufs de fournisseurs sans n° de TVA intracommunautaire
				U	F 1433 TVA à l'importation générée
				U	S 1434 TVA en amont déductible l'année/période suivante
					1435 Créances d'excédents de versement de la taxe professionnelle
				U	S 1436 TVA en amont de l'acquisition en tant que dernier acquéreur dans une opération triangulaire
					1440 Droit de remboursement de l'impôt envers d'autres pays
					1450 Demande de remboursement de l'impôt sur les sociétés

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	1 Actif circulant	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	1 Actif circulant
Autres actifs circulants		F 1456 Créances envers l'administration fiscale au titre de la déduction de construction versée	Encaisse, avoir à la Banque centrale allemande, avoir auprès d'établissements de crédit et chèques ou Dettes envers des établissements de crédit		F 1700 Banque (banque postale)
Autres actifs circulants ou Autres dettes		1457 Créances vis-à-vis de l'Agence fédérale pour l'emploi			F 1710 Banque (banque postale 1)
	SB	F 1460 Transfert d'argent			F 1720 Banque (banque postale 2)
	SB	1480 Contre-partie taxe en amont § 4 al. 3 EStG			F 1730 Banque (banque postale 3)
	SB	1481 Reprise TVA en amont de l'année précédente § 4 al. 3 EStG			F 1780 Avoir LZB
		1482 TVA en amont d'investissements § 4 al. 3 EStG			F 1790 Avoir à la banque centrale allemande
		R 1483 -1485			F 1800 Banque
	SB	F 1486 Compte d'attente calcul du bénéfice § 4 al. 3 EStG, sans incidence sur le résultat			F 1810 Banque 1
		1487 Biens économiques de l'actif circulant selon § 4 al. 3 phrase 4 EStG			F 1820 Banque 2
Autres actifs circulants ou Autres dettes		F 1490 Compte d'attente imposition réelle			F 1830 Banque 3
	SB	F 1491 Neutralisation d'éléments affectant les revenus pour § 4 al. 3 EStG			F 1840 Banque 4
- « Autres comptes » -	SB	1494 Créances contre société/indivision		Dettes envers des établissements de crédit ou Encaisse, avoir à la Banque centrale allemande, avoir auprès d'établissements de crédit et chèques	F 1850 Banque 5
Autres dettes ou Autres actifs circulants		F 1495 Compte d'attente des acomptes reçus si comptabilisation via un compte débiteur			
Autres actifs circulants ou Autres dettes		1498 Compte de passage centres de coûts			1895 Dettes envers des établissements de crédit (non inclus dans les liquidités)
Parts dans des entreprises liées		1500 Parts dans des entreprises liées (actif circulant)	Comptes de régularisations	1900 Actif transitoire	
		1504 Parts dans la société dominante ou majoritaire		SB	1920 Droits de douane et d'accise sur les réserves considérés comme dépense
Autres titres		1510 Autres titres		1930 TVA sur les acomptes considérée comme dépense	
		R 1520 -1524		1940 Prime de remboursement/disagio	
		1525 Autres titres à fluctuations insignifiantes		1950 Impôt différé actif	
		1530 Revenus de placements dans le cadre de la disposition financière à court terme	Impôt différé actif	HB	
Encaisse, avoir à la Banque centrale allemande, avoir auprès d'établissements de crédit et chèques		F 1550 Chèques			
		F 1600 Caisse			
		F 1610 Caisse auxiliaire 1			
		F 1620 Caisse auxiliaire 2			

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	2 Comptes de capitaux propres		Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	2 Comptes de capitaux propres	
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2000	Capital fixe (cmdité)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2140	Remises de valeur à ti- tre gratuit (cmdité)
Capital initial		F 2001	Capital (part fixe, seulement entreprises individuelles)	Prélèvements		F 2141	Remises de valeur à ti- tre gratuit (entreprise individuelle unique- ment)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2010	Capital variable (com- mandité)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2150	Impôt personnel ecclésiastique (com- mandité)
Capital initial		F 2011	Capital (part variable, seulement entreprises individuelles)	Prélèvements		F 2151	Impôt personnel (entre- prise individuelle uniquement)
Dettes envers des associés re- sponsables à titre personnel ou Cré- ances contre des associés re- sponsables à titre personnel		F 2020	Prêts d'associés com- mandité (cmdité)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2160	Impôt personnel ecclésiastique (com- mandité)
				Prélèvements		F 2161	Impôt personnel (entre- prise individuelle uniquement)
		R 2021 -2029		Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2170	Impôt personnel ecclésiastique (com- mandité)
Parts de capital des com- manditaires		F 2050	Capital de commandite (cmdtaire)	Prélèvements		F 2171	Impôt personnel (entre- prise individuelle uniquement)
		R 2051 -2059		Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2180	Apports personnels (commandité)
		F 2060	Compte de compensa- tion des pertes (cmdtaire)	Prélèvements		F 2181	Apports personnels (en- treprise individuelle uniquement)
Dettes envers des commanditaires ou Créances con- tre des com- manditaires		R 2061 -2069		Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2190	Apports personnels (commandité)
		F 2070	Prêts d'associés com- manditaire (cmdtaire)	Prélèvements		F 2191	Apports personnels (en- treprise individuelle uniquement)
		R 2071 -2099		Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2200	Charges exceptionnelles dont la déduction est plafonnée (com- mandité)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2100	Prélèvements pers., généraux (commandité)	Prélèvements		F 2201	Charges exceptionnelles dont la déduction est plafonnée (entreprise individuelle unique- ment)
Prélèvements		F 2101	Prélèvements pers., généraux (entre- prise individuelle uni- quement)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2210	Charges exceptionnelles dont la déduction est plafonnée (com- mandité)
		F 2110	Prélèvements pers., généraux (commandité)	Prélèvements		F 2211	Charges exceptionnelles dont la déduction est plafonnée (entreprise individuelle unique- ment)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2111	Prélèvements pers., généraux (entre- prise individuelle uni- quement)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2220	Charges exceptionnelles dont la déduction est plafonnée (com- mandité)
Prélèvements		F 2120	Prélèvements pers., généraux (commandité)	Prélèvements		F 2221	Charges exceptionnelles dont la déduction est plafonnée (entreprise individuelle unique- ment)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2121	Prélèvements pers., généraux (entre- prise individuelle uni- quement)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2222	Charges exceptionnelles dont la déduction est plafonnée (com- mandité)
Prélèvements		F 2130	Remises de valeur à ti- tre gratuit (cmdité)	Prélèvements		F 2221	Charges exceptionnelles dont la déduction est plafonnée (entreprise individuelle unique- ment)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2131	Remises de valeur à ti- tre gratuit (entreprise individuelle unique- ment)				
Prélèvements							

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	2 Comptes de capitaux propres		Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	2 Comptes de capitaux propres	
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2230	Charges exceptionnelles déductibles sans pla- fond (commandité)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2320	Charges foncières (com- mandité)
Prélèvements		F 2231	Charges exceptionnelles déductibles sans pla- fond (entreprise indi- viduelle uniquement)	Prélèvements		F 2321	Charges foncières (en- treprise individuelle uniquement)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2240	Charges exceptionnelles déductibles sans pla- fond (commandité)			2329	Charges foncières (clé TVA possible, unique- ment entreprise indi- viduelle)
Prélèvements		F 2241	Charges exceptionnelles déductibles sans pla- fond (entreprise indi- viduelle uniquement)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2330	Charges foncières (com- mandité)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2250	Subventions, dons (cmdité)	Prélèvements		F 2331	Charges foncières (en- treprise individuelle uniquement)
Prélèvements		F 2251	Subventions, dons (en- treprise individuelle uniquement)			2339	Charges foncières (clé TVA possible, unique- ment entreprise indi- viduelle)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2260	Subventions, dons (cmdité)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2340	Charges foncières (com- mandité)
Prélèvements		F 2261	Subventions, dons (en- treprise individuelle uniquement)	Prélèvements		F 2341	Charges foncières (en- treprise individuelle uniquement)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2270	Subventions, dons (cmdité)			2349	Charges foncières (clé TVA possible, unique- ment entreprise indi- viduelle)
Prélèvements		F 2271	Subventions, dons (en- treprise individuelle uniquement)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2350	Revenu foncier (cmdité)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2280	Débits exceptionnels (cmdité)	Prélèvements		F 2351	Revenu foncier (entre- prise individuelle uniquement)
Prélèvements		F 2281	Débits exceptionnels (uniquement entreprise individuelle)			2359	Revenu foncier (clé TVA possible, uniquement entreprise individuelle)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2290	Débits exceptionnels (cmdité)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2360	Revenu foncier (cmdité)
Prélèvements		F 2291	Débits exceptionnels (uniquement entreprise individuelle)	Prélèvements		F 2361	Revenu foncier (entre- prise individuelle uniquement)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2300	Charges foncières (com- mandité)			2369	Revenu foncier (clé TVA possible, uniquement entreprise individuelle)
Prélèvements		F 2301	Charges foncières (en- treprise individuelle uniquement)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2370	Revenu foncier (cmdité)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		2309	Charges foncières (clé TVA possible, unique- ment entreprise indi- viduelle)	Prélèvements		F 2371	Revenu foncier (entre- prise individuelle uniquement)
Prélèvements		F 2310	Charges foncières (com- mandité)			2379	Revenu foncier (clé TVA possible, uniquement entreprise individuelle)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2311	Charges foncières (en- treprise individuelle uniquement)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2380	Revenu foncier (cmdité)
Prélèvements		2319	Charges foncières (clé TVA possible, unique- ment entreprise indi- viduelle)	Prélèvements		F 2381	Revenu foncier (entre- prise individuelle uniquement)
						2389	Revenu foncier (clé TVA possible, uniquement entreprise individuelle)

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	2 Comptes de capitaux propres	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	2 Comptes de capitaux propres
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 2390 Revenu foncier (cmdité)			F 2610 Charges exceptionnelles dont la déduction est plafonnée (com- manditaire), capital emprunté
Prélèvements		F 2391 Revenu foncier (entre- prise individuelle uniquement)		R 2611 -2619	
		2399 Revenu foncier (clé TVA possible, uniquement entreprise individuelle)		F 2620	Charges exceptionnelles dont la déduction est plafonnée (com- manditaire), capital emprunté
Dettes envers des commanditaires ou Créances con- tre des com- manditaires		F 2500 Prélèvements pers., gé- néraux (commanditaire), capital emprunté		R 2621 -2629	
		R 2501 -2509		F 2630	Charges exceptionnelles déductibles sans pla- fond (commanditaire), capital emprunté
		F 2510 Prélèvements pers., gé- néraux (commanditaire), capital emprunté		R 2631 -2639	
		R 2511 -2519		F 2640	Charges exceptionnelles déductibles sans pla- fond (commanditaire), capital emprunté
		F 2520 Prélèvements pers., gé- néraux (commanditaire), capital emprunté		R 2641 -2649	
		R 2521 -2529		F 2650	Subventions, dons (cmdtaire), cap. fix.
		F 2530 Remises de valeur à ti- tre grat (cmdtaire), cap. fix.		R 2651 -2659	
		R 2531 -2539		F 2660	Subventions, dons (cmdtaire), cap. fix.
		F 2540 Remises de valeur à ti- tre grat (cmdtaire), cap. fix.		R 2661 -2669	
		R 2541 -2549		F 2670	Subventions, dons (cmdtaire), cap. fix.
		F 2550 Impôt personnel ec- clésiastique (com- manditaire), capital emprunté		R 2671 -2679	
		R 2551 -2559		F 2680	Débits exceptionnels (cmdtaire), cap. fix.
		F 2560 Impôt personnel ec- clésiastique (com- manditaire), capital emprunté		R 2681 -2689	
		R 2561 -2569		F 2690	Débits exceptionnels (cmdtaire), cap. fix.
		F 2570 Impôt personnel ec- clésiastique (com- manditaire), capital emprunté		R 2691 -2699	
		R 2571 -2579		F 2700	Charges foncières (com- manditaire), capital emprunté
		F 2580 Apports personnels (commanditaire), cap. fix.		R 2701 -2709	
		R 2581 -2589		F 2710	Charges foncières (com- manditaire), capital emprunté
		F 2590 Apports personnels (commanditaire), cap. fix.		R 2711 -2719	
		R 2591 -2599		F 2720	Charges foncières (com- manditaire), capital emprunté
		F 2600 Charges exceptionnelles dont la déduction est plafonnée (com- manditaire), capital emprunté		R 2721 -2729	
		R 2601 -2609		F 2730	Charges foncières (com- manditaire), capital emprunté
				R 2731 -2739	
				F 2740	Charges foncières (com- manditaire), capital emprunté
				R 2741 -2749	
				F 2750	Revenu foncier (cmd- taire), cap. fix.

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	2 Comptes de capitaux propres	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	2 Comptes de capitaux propres
		R 2751 -2759 F 2760 Revenu foncier (cmd- taire), cap. fix.	Autres stocks de résultat	K	2937 Autres réserves de résultat
		R 2761 -2769 F 2770 Revenu foncier (cmd- taire), cap. fix.	Stocks statutaires	K	2950 Réserves statutaires
		R 2771 -2779 F 2780 Revenu foncier (cmd- taire), cap. fix.	Stocks		F 2959 Réserves liées en indi- vision (avec partage pour l'évolution de comptes de capitaux)
		R 2781 -2789 F 2790 Revenu foncier (cmd- taire), cap. fix.	Autres bénéfices non distribués	K	2960 Autres bénéfices non distribués
		R 2791 -2799		K	2961 Autres bénéfices non distribués d'acquisition de parts propres
		2900 Capital souscrit	Capital initial	K	2962 Part de capital propre dans les reprises de dé- préciation
Capital souscrit	K	2901 Avoirs sociaux des membres restants		HB	2963 Bénéfices non distribués issus des prescriptions transitoires BilMoG
Avoirs sociaux des membres restants	K	2902 Avoirs sociaux des membres sortants		HB	2964 Bénéfices non distribués issus des prescriptions transitoires BilMoG (ré- évaluation actif corporel immobilisé)
Avoirs sociaux des membres sortants	K	2903 Avoirs sociaux issus de parts sociales annulées		HB	2965 Bénéfices non distribués issus des prescriptions transitoires BilMoG (ré- évaluation actif finan- cier)
Avoirs sociaux is- sus de parts so- ciales annulées	K	2906 Encaissements échus impayés sur les parts sociales, mention		HB	2966 Bénéfices non distribués issus des prescriptions transitoires BilMoG (re- prise des postes spéci- aux avec part du fonds de réserve)
Avoirs sociaux des membres restants	K	2907 Contre-partie encaisse- ments échus impayés sur les parts sociales, mention		HB	2967 Impôts différés (bé- néfices non distribués avoir) des compensa- tions neutres
Capital souscrit	K	2908 Augmentation de capi- tal par ressources de société		HB	2968 Impôts différés (bé- néfices non distribués débit) des compensa- tions neutres
Actions propres	K	2909 Actions propres acqui- ses		HB	2969 Comptes de régularisa- tions (bénéfices non distribués débit) des compensations neutres
Apports à re- couvrir non récla- més	K	2910 Apports à recouvrer sur le capital émis, non ré- clamé (passif, souvent déduit du capital émis , apports à recouvrer ré- clamés, comptes 1298)		HB	2970 Report à nouveau bé- néficiaire avant affecta- tion
Stock pour capita- lisation	K	2920 Réserve pour capitalisa- tion	Report excéden- taire / déficitaire	K	F 2975 Report à nouveau bé- néficiaire avant affecta- tion (avec partage pour l'évolution de comptes de capitaux)
	K	2925 Réserve pour capitalisa- tion par dépenses de participations sur mon- tant nominal	Report excéden- taire /déficiaire avant affectation		F 2977 Report de perte avant affectation (avec parta- ge pour l'évolution de comptes de capitaux)
	K	2926 Réserve pour capitalisa- tion par dépenses d'ob- ligations pour droit de conversion et d'option pour acquisition de parts		K	2978 Report de perte avant affectation
	K	2927 Réserve pour capitalisa- tion par paiement com- plémentaire contre gar- antie d'un avantage pour participation	Report excéden- taire / déficitaire		2980 Autres postes spéciaux restants
	K	2928 Réserve pour capitalisa- tion par paiement com- plémentaire dans le capital propre	Autres postes spéciaux	SB	2981 Réserves fiscales selon § 6b EStG
	K	2929 Capital complémentaire (contre-partie 1299)		SB	2982 Réserve pour remplace- ment
Stock légale	K	2930 Réserve légale		SB	2988 Réserve pour subven- tions
Stock pour partici- pation à une en- treprise domi- nante ou majori- taire	K	2935 Réserve pour participa- tion à une entreprise dominante ou majori- taire	Poste spécial avec part du fonds de stock		2990 Poste spécial avec part du fonds de réserve, amortissements excep- tionnels

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	2 Comptes de capitaux propres		Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	3 Comptes de capitaux empruntés	
Autres postes spéciaux	SB	2995	Poste de compensation en cas de prélèvements § 4 EStG	Provisions pour retraites et dettes similaires		3000	Provisions pour retraites et obligations similaires
Poste spécial avec part du fonds de stock		2997	Poste spécial avec part du fonds de réserve se- lon § 7g al. 5 EStG			3005	Provisions pour retraites et obligations similaires vis-à-vis des associés ou des personnes proches
Poste spécial pour les primes d'in- vestissement	HB	2998	Poste spécial pour les subventions de tiers	Provisions pour retraites et dettes similaires ou Excédent actif des engagements pour retraite	HB	3009	Provisions pour retraites et obligations similaires pour arrêté de compte avec des immobilisa- tions pour maintien à long terme selon § 246 al. 2 HGB
		2999	Poste spécial pour les primes d'investissement	Provisions pour retraites et dettes similaires		3010	Provisions pour enga- gement direct
				Provisions pour impôts (général)		3011	Provisions pour les obli- gations financières vis- à-vis des caisses de re- traite et des assurances- vie
				Provisions pour impôts différés	HB	3015	Provisions pour obliga- tions similaires à la re- traite
				Impôt différé pas- sif	HB	3020	Provisions pour impôts
				Autres provisions		3035	Provision taxe pro selon § 4 al. 5b EStG
				Autres provisions ou Excédent actif des engagements pour retraite	HB	3040	Provision pour impôt sur les sociétés
				Autres provisions		3050	Provision fiscale pour délai de paiement (BStBK)
						3060	Provisions pour impôts différés
						3065	Impôt différé passif
						3070	Autres provisions
						3074	Provisions pour frais personnels
						3075	Provisions pour dé- penses omises de maintenance, rattrapage dans les trois premiers mois
						3076	Provisions pour obliga- tions à long terme com- parables à la prévoy- ance retraite pour main- tien à long terme
					HB	3077	Provisions pour obliga- tions à long terme com- parables à la prévoy- ance retraite pour arrêté de compte avec des im- mobilisations pour maintien à long terme selon § 246 al. 2 HGB
						3079	Réserves de congés
						3085	Provisions pour traite- ment des déchets et dé- blais
					HB	3090	Provisions pour garan- ties (contrepartie 6790)
						3092	Provisions pour pertes attendues liées à des opérations en suspens
						3095	Provisions pour clôture et contrôle
						3096	Provisions pour l'obliga- tion de conservation de documents

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	3 Comptes de capitaux empruntés	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	3 Comptes de capitaux empruntés
Emprunts	HB	3098 Provisions pour charges selon § 249 al. 2 HGB, ancienne version	Dettes envers des établissements de crédit		3249 Contre-partie 3150-3209 si partage des comptes 3210-3248
		3099 Provisions pour protection de l'environnement	Acomptes reçus sur commandes		3250 Acomptes reçus sur commandes (dettes)
		3100 Emprunts, non convertibles		U	AM 3260 Acomptes reçus, imposés 7 % TVA (dettes)
		3101 Emprunts, non convertibles- durée restante jusqu'à 1 an		U	AM 3261 Acomptes reçus, imposés 5 % TVA (dettes)
		3105 Emprunts, non convertibles- durée restante de 1 à 5 ans		U	R 3262 -3263
		3110 Emprunts, non convertibles- durée restante supérieure à 5 ans		U	AM 3264 Acomptes reçus, imposés 0 % TVA (dettes)
		3120 Emprunts, convertibles		U	AM 3270 Acomptes reçus, imposés 16 % TVA (dettes)
		3121 Emprunts, convertibles- durée restante jusqu'à 1 an		U	R 3271
		3125 Emprunts, convertibles- durée restante de 1 à 5 ans			AM 3272 Acomptes reçus, imposés 19 % TVA (dettes)
		3130 Emprunts, convertibles- durée restante supérieure à 5 ans			R 3273 -3274
		3150 Dettes envers des établissements de crédit			3279 Acomptes reçus - supplément d'impôt
					3280 Acomptes reçus - durée restante jusqu'à 1 an
					3284 Acomptes reçus - durée restante de 1 à 5 ans
					3285 Acomptes reçus - durée restante supérieure à 5 ans
		Dettes envers des établissements de crédit ou Encaisse, avoir à la Banque centrale allemande, avoir auprès d'établissements de crédit et chèques			Dettes sur achats et prestations de services ou Autres actifs circulants
3151 Dettes envers des établissements de crédit - Durée restante jusqu'à 1 an				SB	F 3301 Dettes issues des livraisons et prestations
3160 Dettes envers des établissements de crédit - Durée restante 1 à 5 ans				SB	F 3305 Dettes issues des livraisons et prestations au taux de TVA général (CR)
3170 Dettes envers des établissements de crédit - Durée restante supérieure à 5 ans				SB	F 3306 Dettes issues des livraisons et prestations au taux de TVA réduit (CR)
3180 Dettes envers des établissements de crédit pour crédits de paiement partiel				SB	F 3307 Dettes issues de livraisons et prestations sans déduction de taxe en amont (CR)
3181 Dettes envers des établissements de crédit pour crédits de paiement partiel - Durée restante jusqu'à 1 an					F 3309 Contre-partie 3305-3307 si partage des dettes selon le taux d'imposition (CR)
3190 Dettes envers des établissements de crédit pour crédits de paiement partiel - Durée restante 1 à 5 ans					F 3310 Dettes issues de livraisons et prestations sans compte courant
3200 Dettes envers des établissements de crédit pour crédits de paiement partiel - Durée restante supérieure à 5 ans					F 3334 Dettes issues de livraisons et prestations pour investissements pour § 4 al. 3 EStG
3210 Dettes envers des établissements de crédit, avant différenciation de la durée restante					F 3335 Dettes issues de livraisons et prestations sans compte courant - Durée restante jusqu'à 1 an
					F 3337 Dettes issues de livraisons et prestations sans compte courant - Durée restante de 1 à 5 ans
					F 3338 Dettes issues de livraisons et prestations sans compte courant - Durée restante supérieure à 5 ans

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	3 Comptes de capitaux empruntés		Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	3 Comptes de capitaux empruntés	
Autres dettes vis-à-vis d'associés ou Autres actifs circulants ou Autres créances contre des associés ou Créances contre des associés		F 3340	Dettes issues de livraisons et prestations envers des associés			3451	Dettes envers des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation - Durée restante jusqu'à 1 an
		F 3341	Dettes issues de livraisons et prestations envers des associés - Durée restante jusqu'à 1 an			3455	Dettes envers des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation - Durée restante 1 à 5 ans
		F 3345	Dettes issues de livraisons et prestations envers des associés - Durée restante de 1 à 5 ans			3460	Dettes envers des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation - Durée restante supérieure à 5 ans
		F 3348	Dettes issues de livraisons et prestations envers des associés - Durée restante supérieure à 5 ans			F 3470	Dettes issues de livraisons et prestations envers des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation
Dettes sur achats et prestations de services ou Autres actifs circulants		3349	Contre-partie 3335-3348-3420-3449-3470-3499 si partage des comptes créditeurs			F 3471	Dettes issues de livraisons et prestations envers des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation - Durée restante jusqu'à 1 an
Dettes issues de l'encaissement de traites tirées et de l'émission de propres traites		R 3350 -3399				F 3475	Dettes issues de livraisons et prestations envers des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation - Durée restante 1 à 5 ans
Dettes envers des entreprises liées ou Créances envers entreprises liées		3400	Dettes envers entreprises liées			F 3480	Dettes issues de livraisons et prestations envers des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation - Durée restante supérieure à 5 ans
		3401	Dettes envers entreprises liées - Durée restante supérieure à 1 an			3500	Autres dettes
		3405	Dettes envers entreprises liées - Durée restante de 1 à 5 ans	Autres dettes ou Autres actifs circulants		3501	Autres dettes - durée restante jusqu'à 1 an
		3410	Dettes envers entreprises liées - Durée restante supérieure à 5 ans	Autres dettes		3504	Autres dettes - durée restante de 1 à 5 ans
		F 3420	Dettes issues de livraisons et prestations contre des entreprises liées			3507	Autres dettes - durée restante supérieure à 5 ans
		F 3421	Dettes issues de livraisons et prestations contre des entreprises liées - Durée restante jusqu'à 1 an			3509	Autres dettes selon § 11 al. 2 S. 2 EStG pour § 4 al. 3 EStG
		F 3425	Dettes issues de livraisons et prestations contre des entreprises liées - Durée restante de 1 à 5 ans	Autres dettes vis-à-vis d'associés ou Autres créances contre des associés ou Créances contre des associés ou Autres actifs circulants		3510	Dettes envers des associés
		F 3430	Dettes issues de livraisons et prestations contre des entreprises liées - Durée restante supérieure à 5 ans			3511	Dettes envers des associés - Durée restante jusqu'à 1 an
		3450	Dettes envers des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Autres dettes vis-à-vis d'associés		3514	Dettes envers des associés - Durée restante 1 à 5 ans
						3517	Dettes envers des associés - Durée restante supérieure à 5 ans
Dettes envers des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation				3519	Dettes envers des associés pour distributions ouvertes		

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	3 Comptes de capitaux empruntés	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	3 Comptes de capitaux empruntés
Autres dettes		3520 Dettes envers des associés tacites au passif		SB	3613 Éléments n'affectant pas le résultat pour § 4 al. 3 EStG
		3521 Dettes envers des associés tacites au passif - Durée restante jusqu'à 1 an	Autres dettes ou Autres actifs circulants		3620 Compte de disponibilité des bénéficiaires associé tacite - autres dettes
		3524 Dettes envers des associés tacites au passif - Durée restante 1 à 5 ans	- « Autres comptes » -	SB	3630 Autres comptes d'attente (compte de passage)
		3527 Dettes envers des associés tacites au passif - Durée restante supérieure à 5 ans	Autres dettes		3634 Dettes contre société/indivision
		3530 Dettes envers des associés tacites participant à l'actif	Dettes envers des associés ou Créances contre des associés		3635 Autres dettes issues de restitution à coopérative
		3531 Dettes envers des associés tacites participant à l'actif - Durée restante jusqu'à 1 an	Dettes envers des associés		3640 Dettes envers des associés GmbH
		3534 Dettes envers des associés tacites participant à l'actif - Durée restante 1 à 5 ans	Dettes envers des associés responsables à titre personnel ou Créances contre des associés responsables à titre personnel		3641 Dettes envers des associés GmbH - Durée restante jusqu'à 1 an
		3537 Dettes envers des associés tacites participant à l'actif - Durée restante supérieure à 5 ans			3642 Dettes envers des associés GmbH - Durée restante 1 à 5 ans
		3540 Prêts participatifs			3643 Dettes envers des associés GmbH - Durée restante supérieure à 5 ans
		3541 Prêts participatifs - durée restante jusqu'à 1 an			3645 Dettes envers des associés responsables à titre personnel
		3544 Prêts participatifs - durée restante de 1 à 5 ans			3646 Dettes envers des associés responsables à titre personnel - Durée restante jusqu'à 1 an
		3547 Prêts participatifs - durée restante supérieure à 5 ans			3647 Dettes envers des associés responsables à titre personnel - Durée restante 1 à 5 ans
		3550 Cautions reçues			3648 Dettes envers des associés responsables à titre personnel - Durée restante supérieure à 5 ans
		3551 Cautions reçues - durée restante jusqu'à 1 an			3650 Dettes envers des commanditaires
		3554 Cautions reçues - durée restante de 1 à 5 ans			3651 Dettes envers des commanditaires - Durée restante jusqu'à 1 an
		3557 Cautions reçues - durée restante supérieure à 5 ans			3652 Dettes envers des commanditaires - Durée restante 1 à 5 ans
		3560 Prêts			3653 Dettes envers des commanditaires - Durée restante supérieure à 5 ans
		3561 Prêts - durée restante jusqu'à 1 an	Dettes envers des commanditaires ou Créances contre des commanditaires		3655 Dettes envers des associés tacites
		3564 Prêts - durée restante de 1 à 5 ans			3656 Dettes envers des associés tacites - Durée restante jusqu'à 1 an
		3567 Prêts - durée restante supérieure à 5 ans			3657 Dettes envers des associés tacites - Durée restante 1 à 5 ans
		3570 Autres dettes, avant différenciation de la durée restante (comptable uniquement)			
		3599 Contre-partie 3500-3569 et 3640-3658 si partage des comptes 3570-3598			
Autres dettes ou Autres actifs circulants		3600 Facturation marchandise à la commission	Autres dettes		
Autres dettes		3610 Décompte carte de crédit			
Autres dettes ou Autres actifs circulants		3611 Dettes envers des consortium			
	SB	3612 Neutralisation d'éléments affectant les charges pour § 4 al. 3 EStG			

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	3 Comptes de capitaux empruntés	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	3 Comptes de capitaux empruntés
		3658 Dettes envers des associés tacites - Durée restante supérieure à 5 ans		SB	3791 Règlement des traitements et salaires selon § 11 al. 2 phrase 2 EStG pour § 4 al. 3 EStG
Autres actifs circulants		3695 Compte d'attente des acomptes versés si comptabilisation via un compte créditeur		SB	3796 Dettes dans le cadre de la protection sociale pour § 4 al. 3 EStG
Autres dettes ou Autres actifs circulants		3700 Dettes liées aux impôts et redevances	Autres dettes		S 3798 TVA issue de prestations de services électroniques imposables dans un autre pays de l'UE
		3701 Dettes fiscales et de redevances - Durée restante jusqu'à 1 an			3799 Paiements de l'impôt sur prestations imposables dans un autre pays de l'UE
Autres dettes		3710 Dettes fiscales et de redevances - Durée restante 1 à 5 ans	Autres dettes ou Autres actifs circulants		S 3800 TVA
		3715 Dettes fiscales et de redevances - Durée restante supérieure à 5 ans			S 3801 TVA 7 %
Autres dettes ou Autres actifs circulants		3720 Dettes de traitements et salaires			S 3802 TVA sur acquisitions intracommunautaires
		3725 Dettes pour retenues des employés			R 3803
		3726 Dettes envers l'administration fiscale au titre de la déduction de construction à verser			S 3804 TVA sur acquisitions intracommunautaires 19 %
		3730 Dettes de l'impôt sur le revenu et ecclésiastique			R 3805
		3740 Dettes dans le cadre de la protection sociale			S 3806 TVA 19 %
		3741 Dettes dans le cadre de la protection sociale - Durée restante jusqu'à 1 an			S 3807 TVA sur des livraisons dans l'UE imposables sur le territoire national
		3750 Dettes dans le cadre de la protection sociale - Durée restante de 1 à 5 ans	Provisions pour impôts (général) ou Autres actifs circulants	U	S 3808 TVA sur des livraisons dans l'UE imposables sur le territoire national 19 %
		3755 Dettes dans le cadre de la protection sociale - Durée restante supérieure à 5 ans			S 3809 TVA sur acquisitions intracommunautaires sans déduction de la taxe en amont
		3759 Estimation des cotisations dues aux organismes de sécurité sociale			S 3810 TVA non échue
		3760 Dettes issues des retenues (KapESt und SolZ, KiSt auf KapESt) pour distributions ouvertes		U	S 3811 TVA non échue 7 %
		3761 Dettes pour impôt sur la consommation			S 3812 TVA non échue sur des livraisons dans l'UE imposables sur le territoire national
		3770 Dettes liées à la constitution de patrimoine	Autres dettes		R 3813
		3771 Dettes liées à la constitution de patrimoine - Durée restante jusqu'à 1 an			S 3814 TVA non échue sur des livraisons dans l'UE imposables sur le territoire national 19 %
Autres dettes		3780 Dettes liées à la constitution de patrimoine - Durée restante 1 à 5 ans	Autres dettes ou Autres actifs circulants	U	R 3815
		3785 Dettes liées à la constitution de patrimoine - Durée restante supérieure à 5 ans			S 3816 TVA non échue 19 %
Autres dettes ou Autres actifs circulants		3786 Bons cadeaux émis	Autres dettes	U	S 3817 TVA sur livraisons imposables dans un autre pays de l'UE
		3790 Compte d'attente des traitements et salaires			S 3818 TVA issue d'autres prestations/ouvrages imposables dans un autre pays de l'UE
					S 3819 TVA de l'acquisition en tant que dernier acquéreur dans une opération triangulaire
					F 3820 Acomptes de TVA
					F 3830 Acomptes de TVA 1/ 11
					S 3831 TVA sur des livraisons dans l'UE imposables sur le territoire national, OSS uniquement

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	3 Comptes de capitaux empruntés		Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	4 Produits d'exploitation		
Autres dettes ou Autres actifs cir- culants	U	F 3832	Supplément d'impôt, UStVA Kz. 65	Chiffre d'affaires		4000	Chiffre d'affaires (à libre disposition)	
		R 3833			U	AM 4100	-4099	CA exonérés selon § 4 n° 8 s. UStG
		S 3834	TVA sur acquisitions in- tracommunautaires de véhicules neufs de fournisseurs sans n° de TVA intracommunau- taire		U	AM 4105	-4104	CA exonéré selon § 4 n° 12 UStG (location et fermage)
		S 3835	TVA selon § 13b UStG		U	AM 4110		Autres CA exonérés na- tional
		R 3836			U	AM 4120		CA exonéré selon § 4 n° 1a UStG
		S 3837	TVA selon § 13b UStG 19 %		U	AM 4125		Livraisons UE exonérées selon § 4 n° 1b UStG
		R 3838			U	AM 4130		Livraison du premier ac- quéreur dans des opérations triangulaires intracommunautaires § 25b al. 2 UStG
		S 3839	TVA par la délocalisa- tion de biens d'un dé- pôt fiscal de TVA		U	AM 4135		Livraisons intracommun- autaires exonérées de véhicules neufs à des acquéreurs sans n° de TVA intracommun- autaire
		3840	TVA année en cours					
		3841	Dettes de TVA année précédente					
		3845	Dettes de TVA années précédentes					
		3850	TVA à l'importation re- portée à ...					
	U	F 3851	Montants de l'impôt comptabilisés de manière incorrecte ou injustifiée dans facture UStVA Kz. 69			U	AM 4136	Chiffre d'affaires selon §§ 25 et 25a UStG 19 % TVA
							R 4137	
							4138	Chiffre d'affaires selon §§ 25 et 25a UStG sans TVA
Autres dettes		3854	Paievements de l'impôt à d'autres pays UE			U	AM 4139	Chiffre d'affaires de prestations de voyage § 25 al. 2 UStG, exonéré
		3860	Dettes relatives aux acomptes de TVA					
Autres dettes ou Autres actifs cir- culants		S 3865	TVA échues dans les périodes suivantes (§§ 13 al. 1 n° 6 et 13b al. 2 UStG)			U	AM 4140	CA exonéré offshore etc.
						U	AM 4150	Autres CA exonérés (p. ex. § 4 n° 2 à 7 UStG)
Comptes de régularisations		3900	Passif transitoire			U	AM 4160	CA exonéré sans déduc- tion de la taxe en amont relevant du CA total, § 4 UStG
- « Autres comp- tes » -		3950	Régularisation d'amor- tissements comptabili- sés de façon forfaitaire dans l'exercice en cours pour BWA		U	AM 4165	CA exonéré sans déduc- tion de la taxe en amont relevant du CA total	
						4180	Recettes imposées aux taux moyens du § 24 UStG	
						R 4182		
						-4183		
					U	AM 4184	Recettes exonérées en tant que petite entre- prise selon § 19 al. 1 UStG.	
						4185	Recettes en tant que petite entreprise selon § 19 al. 1 UStG a. F.	
					U	AM 4186	Recettes de machines à sous 19 % TVA	
						R 4187		
						-4188		
						4200	Recettes	
					U	AM 4290	Recettes 0 % TVA	
						-4299		
					U	AM 4300	Recettes 7 % TVA	
						-4309		
					U	AM 4310	Recettes de livraisons dans l'UE imposables sur le territoire national 7 % TVA	
						-4314		
					U	AM 4315	Recettes de livraisons dans l'UE imposables sur le territoire national 19 % TVA	
						-4319		

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	4 Produits d'exploitation	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	4 Produits d'exploitation
		4320 Recettes issues de livrai- -4329 sons imposables dans un autre pays de l'UE, non imposables sur le territoire national		SB	4504 Recettes d'exploitation exceptionnelles, verse- ment des pensions
		R 4330 4331 Recettes issues de prestations de services électroniques imposa- bles dans un autre pays de l'UE		SB	4505 Recettes d'exploitation exceptionnelles, autres recettes d'exploitation exceptionnelles
		R 4332 -4333	Chiffre d'affaires		4510 Recettes recyclage 4520 Recettes consigne 4560 CA des commissions
	U	AM 4334 Recettes 7 % TVA		U	R 4561 -4563
	U	AM 4335 Recettes issues de livrai- sons de téléphones portables, tablettes, consoles de jeu et cir- cuits intégrés pour lesquels le destinataire de la prestation est redevable de la TVA selon § 13b UStG		U	AM 4564 Commissions, ex- onérées § 4 n° 8 s. UStG
	U	AM 4336 Recettes d'autres prestations assujetties dans un autre pays de l'UE pour lesquelles le destinataire de la prestation est redevable de la TVA		U	AM 4565 Commissions, exonérées § 4 n° 5 UStG
	U	AM 4337 Recettes issues de prestations dont le bé- néficiaire est redevable de la TVA selon § 13b UStG		U	R 4566 -4568
	U	AM 4338 Recettes issues de prestations imposables dans un pays tiers, CA non imposable sur le territoire national		U	AM 4569 CA des commissions 19% TVA
	U	AM 4339 Recettes issues de prestations imposables dans un autre pays de l'UE, CA non imposable sur le territoire national		U	4570 Autres produits générés par des commissions, li- cences et brevets
	U	AM 4340 Recettes 16 % TVA -4349		U	R 4571 -4573
	U	AM 4400 Recettes 19 % TVA -4409		U	AM 4574 Autres produits générés par des commissions, li- cences et brevets non imposables § 4 n°8 s. UStG
	U	AM 4410 Recettes 19 % TVA -4419		U	AM 4575 Autres produits générés par des commissions, li- cences et brevets non imposables § 4 n°5 UStG
	U	R 4420 -4448		U	AM 4576 Autres produits générés par des commissions, li- cences et brevets 7 % TVA
	U	AM 4449 Recettes de prestations électroniques assujetties sur le territoire national 19 % TVA		U	R 4577 -4578
		4499 Recettes annexes (lien avec charge matérielle)		U	AM 4579 Autres produits générés par des commissions, li- cences et brevets 19 % TVA
- « Autres comp- tes » -	SB	4500 Recettes d'exploitation exceptionnelles, rému- nération d'activité	Autres produits d'exploitation	SB	4580 Compte statistique re- cettes au taux de TVA général (CR)
	SB	4501 Recettes d'exploitation exceptionnelles, loyers/fermages		SB	4581 Compte statistique re- cettes au taux de TVA réduit (CR)
	SB	4502 Recettes d'exploitation exceptionnelles, revenus d'intérêts		SB	4582 Compte statistique re- cettes exonérées et non imposables (CR)
	SB	4503 Recettes d'exploitation exceptionnelles, rémunération de la fon- ction de garantie		SB	4589 Contre-partie 4580- 4582 si partage des produits selon le taux d'imposition (CR)
					4600 Remises de valeur à ti- tre gratuit
					4605 Prélèvement de biens sans TVA
					R 4608 -4609
				U	AM 4610 Prélèvement par l'entre- preneur dans un but étranger à l'entreprise (marchandises) 7 % TVA
				U	-4615
					AM 4616 Prélèvement par l'entre- preneur dans un but étranger à l'entreprise (marchandises) 7 % TVA
					R 4617 -4618

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	4 Produits d'exploitation		Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	4 Produits d'exploitation	
		4619	Prélèvement par l'entrepreneur dans un but étranger à l'entreprise (marchandises) sans TVA	Chiffre d'affaires		4690	CA non imposable (interne)
	U	AM 4620 -4626	Prélèvement par l'entrepreneur dans un but étranger à l'entreprise (marchandises) 19 % TVA			4695	Remboursement de TVA p. ex. selon § 24 UStG
		R 4627 -4629			U	4699	Impôts directement liés au CA
	U	AM 4630 -4635	Affectation de biens dans un but étranger à l'entreprise 7 % TVA			4700	Réductions sur ventes
	U	AM 4636	Affectation de biens dans un but étranger à l'entreprise 7 % TVA		U	AM 4701	Réductions sur ventes pour CA exonéré selon § 4 n° 8 s. UStG
		4637	Affectation de biens dans un but étranger à l'entreprise sans TVA		U	AM 4702	Réductions sur ventes pour CA exonéré selon § 4 n° 2 à 7 UStG
		4638	Affectation de biens dans un but étranger à l'entreprise (usage du téléphone)		U	AM 4703	Réductions sur ventes pour autres chiffres d'affaires exonérés sans déduction de la taxe en amont
		4639	Affectation de biens dans un but étranger à l'entreprise sans TVA (usage de véhicule)		U	AM 4704	Réductions sur ventes pour autres chiffres d'affaires exonérés avec déduction de la taxe en amont
	U	AM 4640 -4644	Affectation de biens dans un but étranger à l'entreprise 19 % TVA		U	AM 4705	Réductions sur ventes exonérées selon § 4 n° 1a UStG
	U	AM 4645	Affectation de biens dans un but étranger à l'entreprise 19 % TVA (usage de véhicule)		U	AM 4706	Réductions sur ventes sur les opérations triangulaires exonérées et intracommunautaires selon § 25b al. 2 et 4 UStG
	U	AM 4646	Affectation de biens dans un but étranger à l'entreprise 19 % TVA (usage du téléphone)		U	AM 4710 -4711 R 4712 -4718	Réductions sur ventes 7 % TVA
		R 4647 -4649			U	AM 4719	Réductions sur ventes 0 % TVA
	U	AM 4650 -4655	Prestations à titre gratuit de services exceptionnels 7 % TVA		U	AM 4720 -4721 -4722 AM 4724	Réductions sur ventes 19 % TVA
	U	AM 4656	Prestations à titre gratuit de services exceptionnels 7 % TVA		U	AM 4725	Réductions sur ventes des livraisons intra-communautaires exonérées
		R 4657 -4658 4659	Prestations à titre gratuit de services exceptionnels sans TVA		U	AM 4726	Réductions sur ventes des livraisons dans l'UE imposables sur le territoire national 7 % TVA
	U	AM 4660 -4666	Prestations à titre gratuit de services exceptionnels 19 % TVA			4727	Réductions sur ventes des livraisons dans l'UE imposables sur le territoire national 19 % TVA
		R 4667 -4669				R 4728 -4729	Réductions sur ventes des livraisons imposables dans un autre pays de l'UE
	U	AM 4670 -4675	Dons à titre gratuit de marchandises 7 % TVA		U	S/AM 4730 S/AM 4731	Escomptes accordés 7 % TVA
	U	AM 4676	Dons à titre gratuit de marchandises 7 % TVA			R 4732 -4733	
		R 4677 -4678 4679	Dons à titre gratuit de marchandises sans TVA		U	S/AM 4734	Escomptes accordés 0 % TVA
	U	AM 4680 -4684	Dons à titre gratuit de marchandises 19 % TVA		U	R 4735 S/AM 4736	Escomptes accordés 19 % TVA
		R 4685 -4687 R 4688 4689	Dons à titre gratuit de biens 19 % TVA			R 4737	
	U	AM 4686 -4687 R 4688 4689	Dons à titre gratuit de biens sans TVA				



Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	4 Produits d'exploitation	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	4 Produits d'exploitation
Chiffre d'affaires	G K	4852 Recettes issues de ventes d'actifs financiers § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 2 KStG (si bénéfice comptable)		G K	4912 Revenus issus de réévaluations de l'actif financier
		4855 Sorties d'immobilisations corporelles (valeur comptable nette en cas de bénéfice comptable)		G K	4913 Revenus issus des réévaluations de l'actif financier § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 3 phrase 9 KStG
		4856 Sorties d'immobilisations incorporelles (valeur comptable nette en cas de bénéfice comptable)		G K	4914 Revenus issus des réévaluations de l'actif financier § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 2 KStG
		4857 Sorties d'actifs financiers (valeur comptable nette en cas de bénéfice comptable)		G K	4915 Revenus issus de réévaluations de l'actif circulant (hors réserves)
	G K	4858 Sorties d'actifs financiers § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 2 KStG (valeur comptable nette si bénéfice comptable)			4916 Revenus issus des réévaluations de l'actif circulant § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 3 phrase 9 KStG
		4860 Revenus fonciers			4920 Revenus issus de la dépréciation de provision forfaitaire pour créances douteuses
	U	AM 4861 Recettes de location et d'affermage exonérées § 4 n° 12 UStG			4923 Revenus issus de la dépréciation de correction de valeur individuelle sur créances
	U	AM 4862 Recettes de location et d'affermage 19 % TVA			4925 Revenus issus de créances amorties
		R 4863 -4864			4927 Revenus issus de la reprise d'une réserve fiscale selon § 6b al. 3 EStG
		U		AM 4865 Recettes de ventes de biens économiques de l'actif circulant 19 % TVA pour § 4 al. 3 phrase 4 EStG	
	U	AM 4866 Recettes de ventes de biens économiques de l'actif circulant exonérées § 4 n° 8 s. UStG et § 4 al. 3 phrase 4 EStG	SB	4929 Revenus issus de la reprise de réserves pour remplacement, R. 6.6 EStR	
	G K U	AM 4867 Recettes de ventes de biens économiques de l'actif circulant exonérées § 4 n° 8 s. UStG et § 4 al. 3 phrase 4 EStG et § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 2 KStG		4930 Revenus issus de la reprise de provisions	
		4869 Recettes de ventes de biens économiques de l'actif circulant selon § 4 al. 3 phrase 4 EStG	SB	4932 Revenus issus de la dépréciation d'obligations	
Autres produits d'exploitation		R 4900 -4903		4935 Revenus issus de la reprise d'autres réserves fiscales	
	K	4904 Sorties de titres de l'actif circulant § 8b n° 2 KStG (valeur comptable si bénéfice comptable)		4937 Revenus issus de la reprise d'amortissements exceptionnels fiscaux	
		4905 Revenus issus de la cession de biens de l'actif circulant (hors réserves)		4938 Revenus issus de la reprise d'une réserve fiscale selon § 4g EStG	
	G K	4906 Revenus issus de la cession de biens de l'actif circulant (hors réserves) § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 2 KStG	U	AM 4941 Avantages en nature 7 % TVA (marchandises)	
		4910 Revenus issus de réévaluations de l'actif corporel immobilisé	U	R 4942 -4944	
		4911 Revenus issus de réévaluations de l'actif immobilisé incorporel	U	AM 4945 Avantages en nature 19 % TVA (marchandises)	
				4946 Autres avantages en nature imputés	
				AM 4947 Autres avantages en nature imputés sur remise vhcle 19 % TVA	
				AM 4948 Autres av. en nature imputés 19 % TVA	
				4949 Autres avantages en nature imputés sans TVA	
			4960 Produits hors période		

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	4 Produits d'exploitation		Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	5 Charges d'exploitation	
Chiffre d'affaires	G K G K G K	4970	Dédommagements assurance et prestations de dommages et intérêts	Achat de matières premières et autres approvisionnements	U	5000	Achat de matières premières et autres approvisionnements
		4972	Remboursements liés à la Loi allemande sur la compensation des charges			5100	Achat matières premières et consommables
		4975	Subventions d'investissement (assujettie)			AV 5110	Achat de matières premières et consommables 7 % TVA en amont
		4980	Primes d'investissement (exonérées d'impôt)			R 5120	-5128
		4981	Revenus exonérés issus de la reprise de réserves fiscales			5129	Achat de matières premières et consommables sans déduction de TVA en amont
		4982	Autres recettes d'exploitation exonérées			AV 5130	Achat de matières premières et consommables 19 % TVA en amont
		4987	Revenus issus de l'activation d'actifs immobiliers acquis à titre gratuit			-5139	
		4989	Remboursement de frais, restitutions et avoirs pour les années précédentes			R 5140	-5159
		4992	Produits issus de la répartition des frais administratifs			AV 5160	Achat de matières premières et consommables, acquisition intracommunautaire 7 % taxe en amont et 7 % TVA
				U	AV 5162	-5163	Achat de matières premières et consommables, acquisition intracommunautaire 19 % taxe en amont et 19 % TVA
					R 5164	-5165	
				U	AV 5166		Achat de matières premières et consommables, acquisition intracommunautaire sans taxe en amont et 7 % TVA
					U	AV 5167	Achat de matières premières et consommables, acquisition intracommunautaire sans taxe en amont et 19 % TVA
					R 5168	-5169	
					AV 5170		Achat de matières premières et consommables 5,5 % TVA en amont
					AV 5171		Achat de matières premières et consommables 9,0 % / 7,8 % TVA en amont.
					R 5172	-5174	
				U	AV 5175		Achat de matières premières et consommables d'un dépôt de TVA § 13a UStG 7 % taxe en amont et 7 % TVA
					U	AV 5176	Achat de matières premières et consommables d'un dépôt de TVA § 13a UStG 19 % taxe en amont et 19 % TVA

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	5 Charges d'exploitation	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	5 Charges d'exploitation
		R 5177			AV 5550
		-5188		U	Acquisition intracom-
	U	AV 5189			munautaire exonérée
		Acquisition de matières			5551
		premières et consom-			Entrée de marchandise
		mables comme dernier			imposable pays tiers
		acquéreur dans une			5552
		opération triangulaire			Acquisition 1er ac-
		19 % taxe en amont et			quéreur dans une opé-
		19 % TVA		U	ration triangulaire
		5190			AV 5553
		Énergie (production)			Acquisition de
		AV 5191			marchandises comme
		Énergie (production) 7%			dernier acquéreur dans
		taxe en amont			une opération triangu-
		AV 5192			laire 19 % taxe en
		Énergie (production)			amont et 19 % TVA
		19% taxe en amont			R 5554
		R 5193			-5557
		-5198			5558
		5200			Entrée de marchandise
		Entrée de marchandise			imposable dans autre
		AV 5300			pays UE
		Entrée de marchandises			5559
		7 % taxe en amont			Importations exonérées
		-5309			AV 5560
		R 5310		U	Marchandises d'un dé-
		-5346			pôt fiscal de TVA, § 13a
		AV 5347			UStG 7 % taxe en amont
		Entrée de marchandises			et 7 % TVA
		7 % taxe en amont			R 5561
		R 5348			-5564
		5349			AV 5565
		Entrée de marchandises		U	Marchandises d'un dé-
		sans déduction de la			pôt fiscal de TVA, § 13a
		TVA en amont			UStG 19 % taxe en
		AV 5400			amont et 19 % TVA
		Entrée de marchandises			R 5566
		19% taxe en amont			-5569
		-5409			-5600
		R 5410			5601
		-5417			Taxe en amont non dé-
		AV 5418			ductible
		Entrée de marchandises			-5609
		19% taxe en amont			5610
		R 5419			TVA en amont non dé-
	U	AV 5420			ductible 7 %
		Acquisition intra-			R 5650
		communautaire 7 %			-5659
		taxe en amont et 7 %			5660
		TVA			TVA en amont non dé-
	U	AV 5425			ductible 19 %
		Acquisition intra-			-5669
		communautaire 19 %			5700
		taxe en amont et 19 %			Réductions
		TVA			5701
	U	AV 5430			Réductions sur l'achat
		Acquisition intra-			de matières premières
		communautaire sans			et consommables
		taxe en amont et 7 %			AV 5710
		TVA			Réductions 7 % taxe en
		R 5431			amont
		-5434			-5711
	U	AV 5435			R 5712
		Acquisition intra-			-5713
		communautaire sans			AV 5714
		taxe en amont et 19 %			Réductions sur l'achat
		TVA			de matières premières
		R 5436			et consommables 7 %
		-5439			taxe an amont
	U	AV 5440			AV 5715
		Acquisition intracom-			Réductions sur l'achat
		munautaire de véhicules			de matières premières
		neufs de fournisseurs			et consommables 19 %
		sans n° de TVA intra-			taxe an amont
		communautaire 19 %			AV 5716
		taxe en amont et 19 %			R 5717
		TVA		U	AV 5717
		R 5441			Réductions sur matières
		-5449			premières et consom-
		R 5500			mables, acquisition in-
		-5504			tracommunautaire 7 %
		AV 5505			taxe en amont et 7 %
		Entrée de marchandises			TVA
		5,5 % taxe en amt			AV 5718
		-5509		U	Réductions sur matières
		R 5510			premières et consom-
		-5539			mables, acquisition in-
		AV 5540			tracommunautaire 19 %
		Entrée de marchandises			taxe en amont et 19 %
		à taux moyen selon §24			TVA
		UStG 9,0 % / 7,8 % TVA			R 5719
		en amount.			AV 5720
					Réductions 19 % taxe
					en amont
					-5721
					R 5722
					-5723

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	5 Charges d'exploitation	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	5 Charges d'exploitation
	U	AV 5724 Réductions sur acquisition intracommunautaire 7 % taxe en amont et 7 % TVA			R 5752
	U	AV 5725 Réductions sur acquisition intracommunautaire 19 % taxe en amont et 19 % TVA			5753 Ristournes reçues sur l'achat de matières premières et consommables
		R 5726 -5729			AV 5754 Ristournes reçues sur l'achat de matières premières et consommables 7 % taxe en amont
		S/AV 5730 Escomptes reçus			AV 5755 Ristournes reçues sur l'achat de matières premières et consommables 19 % taxe en amont
		S/AV 5731 Escomptes reçus 7 % taxe en amont			R 5756 -5759
		R 5732			AV 5760 Ristournes reçues 19 % taxe en amont
		S/AV 5733 Escomptes reçus sur l'achat de matières premières et consommables			R 5761 -5768
		S/AV 5734 Escomptes reçus sur l'achat de matières premières et consommables 7 % taxe en amont			5769 Ristournes reçues
		R 5735			5770 Remises reçues
		S/AV 5736 Escomptes reçus 19 % taxe en amont			AV 5780 Remises reçues 7 % taxe en amont
		R 5737			-5781
		S/AV 5738 Escomptes reçus sur l'achat de matières premières et consommables 19 % taxe en amont			R 5782 5783
		R 5739 -5740			Remises reçues sur l'achat de matières premières et consommables
	U	S/AV 5741 Escomptes reçus sur l'achat de matières premières et consommables issues d'une acquisition intracommunautaire et imposable 19 % taxe en amont et 19 % TVA			AV 5784 Remises reçues sur l'achat de matières premières et consommables 7 % taxe en amont
		R 5742			AV 5785 Remises reçues sur l'achat de matières premières et consommables 19 % taxe en amont
	U	S/AV 5743 Escomptes reçus sur l'achat de matières premières et consommables issues d'une acquisition intracommunautaire et imposable 7 % taxe en amont et 7 % TVA			R 5786
		S/AV 5744 Escomptes reçus sur l'achat de matières premières et consommables issues d'une acquisition intracommunautaire et imposable		U	S/AV 5787 Escomptes reçus sur l'achat de matières premières et consommables 9,0 % taxe en amont
		S/AV 5745 Escomptes reçus sur acquisition intracommunautaire imposable			R 5788 -5789
	U	S/AV 5746 Escomptes reçus sur acquisition intracommunautaire imposable 7 % TVA en amont et 7 % TVA			AV 5790 Remises reçues 19 % taxe en amont
		R 5747			-5791
	U	S/AV 5748 Escomptes reçus sur acquisition intracommunautaire imposable 19 % TVA en amont et 19 % TVA		U	AV 5792 Escomptes reçus sur l'acquisition de matières premières et consommables comme dernier acquéreur dans une opération triangulaire 19 % taxe en amont et 19 % TVA
		R 5749			AV 5793 Escomptes reçus sur l'acquisition de marchandises comme dernier acquéreur dans une opération triangulaire 19 % taxe en amont et 19 % TVA
		AV 5750 Ristournes reçues 7 % taxe en amont			S/AV 5794 Escomptes reçus 5,5 % taxe en amont
		-5751			S/AV 5795 Escomptes reçus 9,0 % taxe en amont
					R 5796 -5797

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	5 Charges d'exploitation	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	5 Charges d'exploitation
		S/AV 5798 Escomptes reçus sur l'achat de matières premières et consommables 5,5 % taxe en amont		U	R 5931 -5932 AV 5933 Autres prestations d'une entreprise domiciliée dans un autre pays de l'UE sans taxe en amont et 7 % TVA
		R 5799 5800 Coûts indirects d'acquisition		U	R 5934 AV 5935 Prestations d'une entreprise domiciliée à l'étranger sans taxe en amont et 7 % TVA
		5820 Consigne		U	R 5936 -5939 AV 5940 Travaux de construction d'une entreprise domiciliée sur le territoire national sans taxe en amont et 19 % TVA
		5840 Taxe à l'importation et de douane		U	R 5942 AV 5943 Autres prestations d'une entreprise domiciliée dans un autre pays de l'UE sans taxe en amont et 19 % TVA
		5860 Frais matériel imputés (contre-partie à 5000-99)		U	R 5944 AV 5945 Prestations d'une entreprise domiciliée à l'étranger sans taxe en amont et 19 % TVA
		5880 Mouvements de stocks matières premières et consommables et marchandises reçues		U	R 5947 -5949 S/AV 5950 Escomptes reçus sur les prestations dont le bénéficiaire est redevable de la TVA selon § 13b UStG
		5881 Mouvement de stocks des marchandises		U	S/AV 5951 Escomptes reçus sur les prestations dont le bénéficiaire est redevable de la TVA selon § 13b UStG 19 % taxe en amont et 19 % TVA
		5885 Mouvements de stocks des matières premières et consommables		U	R 5952 S/AV 5953 Escomptes reçus sur les prestations dont le bénéficiaire est redevable de la TVA selon § 13b UStG sans taxe en amont et avec TVA
		5900 Prestations tierces		U	S/AV 5954 Escomptes reçus sur les prestations dont le bénéficiaire est redevable de la TVA selon § 13b UStG sans taxe en amont et 19 % TVA
Charges pour prestations reçues		AV 5906 Prestations tierces 19 % taxe en amont		U	R 5955 -5959 5960 Prestations selon § 13b UStG avec déduction de TVA en amont
		R 5907		U	5965 Prestations selon § 13b UStG sans déduction de TVA en amont
		AV 5908 Prestations tierces 7 % taxe en amont		U	5970 Prestations tierces (loyers et fermages de biens économiques mobiliers)
		5909 Prestations tierces sans TVA en amont		U	5975 Prestations tierces (loyers et fermages de biens économiques immobiliers)
	U	AV 5910 Travaux de construction d'une entreprise domiciliée sur le territoire national 7 % taxe en amont et 7 % TVA		U	
		R 5911 -5912		U	
	U	AV 5913 Autres prestations d'une entreprise domiciliée dans un autre pays de l'UE 7 % taxe en amont et 7 % TVA		U	
		R 5914		U	
	U	AV 5915 Prestations d'une entreprise domiciliée à l'étranger 7 % taxe en amont et 7 % TVA		U	
		R 5916 -5919		U	
	U	AV 5920 Travaux de construction d'une entreprise domiciliée sur le territoire national 19 % taxe en amont et 19 % TVA		U	
		-5921		U	
		R 5922		U	
	U	AV 5923 Autres prestations d'une entreprise domiciliée dans un autre pays de l'UE 19 % taxe en amont et 19 % TVA		U	
		R 5924		U	
	U	AV 5925 Prestations d'une entreprise domiciliée à l'étranger 19 % taxe en amont et 19 % TVA		G K	
		-5926		G K	
		R 5927 -5929		G K	
	U	AV 5930 Travaux de construction d'une entreprise domiciliée sur le territoire national sans taxe en amont et 7 % TVA		G K	

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	5 Charges d'exploitation		Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	6 Charges d'exploitation	
	G K	5980	Prestations tierces (ré- munérations de droits et licences)	Salaires et traite- ments		6000	Salaires et traitements
	G	5985	Prestations tierces (ré- munérations pour la re- mise de biens économiques - corre- spondant aux recettes d'exploitation excep- tionnelles)		K	6010	Salaires
						6020	Salaires
						6024	Salaires gérants de la so- ciété GmbH
					G	6026	Tantième associés- gérants
						6027	Salaires gérants
						6028	Rémunération aux cogérants salariés § 15 EStG (correspondant aux recettes d'exploita- tion exceptionnelles)
					K	6029	Tantième employé
						6030	Salaires personnel tem- poraire
						6035	Salaires des minijobs
						6036	Impôt forfaitaire pour minijob
						6037	Impôt forfaitaire pour associés-gérants
					G	6038	Impôt forfaitaire pour cogérants salariés § 15 EStG (correspondant aux recettes d'exploita- tion exceptionnelles)
						6039	Impôt forfaitaire pour employé
						6040	Impôt forfaitaire pour assistants
						6045	Pourboires
						6050	Salaires du conjoint
						6060	Charges sociales facul- tatives, imposées
						6066	Allocations facultatives aux salariés en minijob
						6067	Allocations facultatives aux associés-dirigeants
					G	6068	Allocations facultatives aux cogérants salariés § 15 EStG (correspon- dant aux recettes d'ex- ploitation exception- nelles)
						6069	Impôt forfaitaire pour autres avantages (p. ex. subventions frais de dé- placement)
						6070	Indemnités com- plémentaires de mala- die
						6071	Dons non monétaires et prestations aux em- ployés en minijob
						6072	Dons non monétaires et prestations aux em- ployés
						6073	Dons non monétaires et prestations aux asso- ciés-gérants
					G	6074	Dons non monétaires et prestations aux cogé- rants salariés § 15 EStG (correspondant aux re- cettes d'exploitation ex- ceptionnelles)
						6075	Subventions agences pour emploi (Avoir)
						6076	Charges issues de la modification de ré- serves de congés

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	6 Charges d'exploitation	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	6 Charges d'exploitation
	G	6077 Charges issues de la modification de réserves de congés pour les associés-gérants		HB	6210 Amortissements hors plan 'immobilisations incorporelles
		6078 Charges issues de la modification de réserves de congés pour les cogérants salariés § 15 EStG (correspondant aux recettes d'exploitation exceptionnelles)			6211 Amortissements hors plan d'immobilisations incorporelles générées en interne
		6079 Charges issues de la modification de réserves de congés pour les minijobs			6220 Amortissements sur immobilisations corporelles (sans dépréciations sur auto et bâtiments)
		6080 Prêts aidés			6221 Amortissements de bâtiments
		6090 Remboursement déplacement domicile/travail			6222 Amortissements sur véhicules auto
		6100 Cotisations sociales et charges de prévoyance et soutien vieillesse			6223 Amortissements de la part de bâtiment, pièce, consacrée à l'activité professionnelle
cotisations sociales et charges de prévoyance et soutien vieillesse	G	6110 Charges sociales obligatoires			6230 Amortissements non planifiés d'immobilisations corporelles
		6118 Charges sociales obligatoires pour les cogérants § 15 EStG (correspondant aux recettes d'exploitation exceptionnelles)			6231 Déduction pour dépréciation exceptionnelle technique et économique des bâtiments
		6120 Contributions aux associations professionnelles			6232 Déduction pour dépréciation exceptionnelle technique et économique des véhicules auto
		6130 Charges sociales facultatives, abattement sur impôt			6233 Déduction pour dépréciation exceptionnelle technique et économique d'autres biens économiques
		6140 Charge de prévoyance retraite		SB	6240 Amortissements d'immobilisations corporelles en raison de dispositions fiscales spécifiques
		6147 Impôt forfaitaire pour autres avantages (p. ex. assurances directes)			6241 Amortissements exceptionnels selon § 7g al. 5 EStG (sans véhicule)
	G	6148 Charge de prévoyance retraite pour les cogérants § 15 EStG (correspondant aux recettes d'exploitation exceptionnelles)		SB	6242 Amortissements exceptionnels selon § 7g al. 5 EStG (pour véhicule)
		6149 Charges de prévoyance retraite pour associé-gérant		SB	6243 Abattement sur coût d'acquisition et de production selon § 7g al. 2 EStG (sauf véhicules)
		6150 Caisse de retraite et prévoyance		SB	6244 Abattement sur coût d'acquisition et de production selon § 7g al. 2 EStG (pour véhicules)
		6160 Charges pour subvention			6245 Amortissements exceptionnels selon § 7b EStG (construction neuve locative)
		6170 Autres cotisations sociales		SB	6249 Montant déduit selon § 6b EStG
		6171 Cotisations sociales pour employés en minijob			6250 Achat en leasing
		6200 Amortissements d'immobilisations incorporelles		SB	6260 Amortissement immédiat de biens économiques de faible valeur
Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	HB	6201 Amortissements d'immobilisations incorporelles générées en interne			6262 Amortissements sur biens économiques de faible valeur à l'actif
		6205 Amortissements du fonds commercial			
		6209 Amortissements non planifiés du fonds commercial			

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	6 Charges d'exploitation	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	6 Charges d'exploitation
Amortissement des immobilisations de l'actif circulant, dans la mesure où ils dépassent les amortissements usuels	SB	6264 Amortissements sur panier de biens économiques		K	6313 Rémunérations aux associés pour la mise à disposition de leurs biens immobiliers en location ou en affermage
		6266 Amortissements hors plan sur biens économiques de faible valeur à l'actif		G	6314 Rémunérations aux cogérants pour la mise à disposition de leurs biens immobiliers en location § 15 EstG (correspondant aux recettes d'exploitation exceptionnelles)
		6270 Amortissements sur autres immobilisations de l'actif circulant (si montant inhabituel)		G K	6315 Fermage (biens économiques immobiliers)
		6272 Amortissements sur actif circulant, fiscal (si montant inhabituel)		G K	6316 Leasing (biens économiques immobiliers)
		6278 Amortissements sur matières premières et consommables/marchandises (si montant inhabituel)		G K	6317 Charges pour biens économiques immobiliers loués ou en affermage à ajouter à la taxe professionnelle
		6279 Amortissements sur produits finis et non finis (si montant inhabituel)		G	6318 Frais annexes locatifs et d'affermage à ne pas ajouter à la taxe professionnelle
		6280 Créances irrécouvrables (si montant inhabituel)			6319 Rémunérations aux cogérants pour la mise à disposition de leurs biens immobiliers en location ou en affermage § 15 EstG (correspondant aux recettes d'exploitation exceptionnelles)
		U AM 6281 Créances irrécouvrables 7 % TVA (montant inhabituel)			6320 Chauffage
		R 6282 -6285			6325 Gaz, électricité, eau
		U AM 6286 Créances irrécouvrables 19 % TVA (montant inhabituel)			6330 Nettoyage
R 6287 -6288			6335 Maintenance des locaux professionnels		
G K 6290 Amortissements de créances vis-à-vis de sociétés de capitaux dans lesquelles une participation est détenue (si anormalement élevées), § 3c EstG ou § 8b al. 3 KStG			6340 Cotisations pour propriété immobilière utilisée à des fins d'exploitation		
G K 6291 Amortissements de créances vis-à-vis d'associés et proches (si anormalement élevées), § 3 n° 40 EstG et § 8b al. 3 KStG			6345 Autres frais de locaux		
			6347 Forfait journalier pour activité à domicile		
			6348 Charges pour une pièce du domicile consacrée à l'activité professionnelle (part déductible)		
			6349 Charges pour une pièce du domicile consacrée à l'activité professionnelle (part non déductible)		
Autres charges d'exploitation		6300 Autres charges d'exploitation			6350 Charges foncières exploitation
		6302 Compte de passage pour charges dans un autre pays où une rémunération de la TVA en amont est possible		G K	6352 Autres charges foncières (neutres)
		6303 Prestations/travaux de tiers		G K	6390 Subventions, dons, non déductibles
		6304 Autres charges d'exploitation et régulières		G K	6391 Subventions, dons à des fins scientifiques et culturelles
	G K	6305 Coût des locaux		G K	6392 Subventions, dons à titre caritatif
		6310 Loyer (biens économiques immobiliers)		G K	6393 Subventions, dons à fins ecclésiastiques, religieuses et d'utilité publique
		6312 Loyers/charges pour deux domiciles entrepreneurs		G K	6394 Subventions, dons à des partis politiques

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	6 Charges d'exploitation	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	6 Charges d'exploitation
	G K	6395 Subventions, dons dans le patrimoine à préserver (stock patrimonial) d'une fondation à des fins d'utilité publique			6580 Péages 6590 Frais de véhicules du patrimoine privé utilisés à titre professionnel
	G K	6397 Subventions, dons dans le patrimoine à préserver (stock patrimonial) d'une fondation à des fins ecclésiastiques, religieuses et d'utilité publique			6595 Frais de véhicules étrangers 6600 Frais de publicité 6605 Article disséminé 6610 Cadeaux déductibles sauf § 37b EStG 6611 Cadeaux déductibles avec § 37b EStG 6612 Impôt forfaitaire pour cadeaux et allocations déductible
	G K	6398 Subventions, dons dans le patrimoine à préserver (stock patrimonial) d'une fondation à des fins scientifiques, caritatives, culturelles		G K	6620 Cadeaux non déductibles sauf § 37b EStG 6621 Cadeaux non déductibles avec § 37b EStG 6622 Impôt forfaitaire pour cadeaux et allocations non déductible 6625 Cadeaux utilisés uniquement à des fins d'exploitation 6629 Suppléments avec § 37b EStG
		6400 Assurances		G K	6630 Frais de représentation 6640 Frais d'hospitalité 6641 Autres charges d'exploitation dont la déduction est plafonnée (part déductible)
		6405 Assurances pour bâtiments			6642 Autres charges d'exploitation dont la déduction est plafonnée (part non déductible)
		6410 Prime nette pour réassurance de prestations de sécurité sociale futures			6643 Cadeaux d'usage 6644 Frais d'hospitalité non déductibles 6645 Charges d'exploitation non déductibles pour frais de publicité et de représentation
		6420 Contributions		G K	6650 Frais de déplacement employé 6660 Frais de déplacement employé hébergement 6663 Frais de déplacement employé trajets 6664 Frais de déplacement employé repas supp
		6430 Autres redevances			R 6665 6668 Remboursement indemnité kilométrique employé
		6436 Suppléments de retards déductibles fiscalement et amendes			6670 Frais de déplacement entrepreneur 6672 Frais de déplacement entrepreneur (part non déductible) 6673 Frais de déplacement entrepreneur trajets 6674 Frais de déplacement entrepreneur supplément restauration
	G K	6437 Suppléments de retards non déductibles fiscalement et amendes		G	6680 Frais de déplacement entrepreneur Dépenses d'hébergement et autres frais de déplacement
		6440 Taxe compensatoire selon Schwerbehindertengesetz			R 6685 -6686
		6450 Réparations et maintenances de constructions			
		6460 Réparations et maintenances d'autres équipements techniques et machines			
		6470 Réparations et maintenances d'équipements commerciaux, opérationnels et autres			
		6475 Apport pour provisions de charges			
		6485 Réparations et maintenances d'autres équipements			
		6490 Autre réparations et maintenances			
		6495 Frais de maintenance pour logiciel et matériel informatique			
	G K	6498 Leasing biens économiques mobiliers pour équipements techniques et machines			
		6500 Frais de véhicules			
		6520 Assurances véhicules			
		6530 Charges d'exploitation courantes véhic.			
		6540 Réparations véhicules			
	G K	6550 Loyer garage			
	G K	6560 Leasing opérationnel véhicules			
	G K	6565 Charges de leasing pour véhicules et vélos électriques à ajouter à la taxe professionnelle			
		6570 Autres frais de véhicules			

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	6 Charges d'exploitation	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	6 Charges d'exploitation
		6688 Trajets entre le domicile et les sites d'exploitation et vers le foyer (part déductible) - véhicule dans capital d'exploitation		G K	6836 Fermage (biens économiques mobiliers)
				G K	6837 Charges pour la remise provisoire de droits (licences, concessions)
	G	6689 Trajets entre le domicile et les sites d'exploitation et vers le foyer (part non déductible) - véhicule dans capital d'exploitation		G K	6838 Charges pour biens économiques mobiliers loués ou en affermage à ajouter à la taxe professionnelle
		6690 Trajets entre le domicile et les sites d'exploitation et vers le foyer (avoir) - véhicule dans capital d'exploitation		G K	6840 Leasing biens économiques mobiliers pour équipements commerciaux et opérationnels
		6691 Dépenses supplémentaires pour repas dans le cadre de deux domiciles entrepreneurs	Restitution à coopérative		6845 Outils et petits appareils
		6700 Coût de remise des marchandises	Autres charges d'exploitation		6850 Autre matériel opérationnel
		6710 Matériel d'emballage		G K	6854 Restitution aux membres de coopérative
		6740 Chargement de départ			6855 Frais annexes de circulation monétaire
		6760 Assurances de transport		G K	6856 Charges pour parts dans des sociétés de capitaux selon §§ 3 n° 40 et 3c EStG et § 8b al. 1 et 4 KStG
		6770 Provisions de vente		G K	6857 Frais de cession § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 2 KStG (si bénéfice comptable)
		6780 Travaux étrangers (commerce)		G K	6858 Frais de cession § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 2 KStG et § 8b al. 3 phrase 3 KStG (si perte comptable)
		6790 Dépenses de garantie			6859 Charges pour traitement des déchets et déblais
		6800 Port			6860 Taxe en amont non déductible
		6805 Téléphone		G K	6865 TVA en amont non déductible 7 %
		6810 Frais internet			6871 TVA en amont non déductible 19 %
		6815 Matériel de bureau		K	6875 Moitié non déductible des rémunérations du conseil de surveillance
		6820 Revues, livres, médias numériques (littérature spécialisée)			6876 Rémunérations déductibles du conseil de surveillance
		6821 Frais de formation continue			6879 Frais de garde
	G	6822 Prestations sociales facultatives			6880 Charges de conversion monétaire
		6823 Autres rémunérations aux cogérants § 15 EStG (correspondant aux recettes d'exploitation exceptionnelles)			6881 Charges issues de la conversion monétaire (non § 256a HGB)
	G	6824 Rémunération de la fonction de garantie aux cogérants § 15 EStG (correspondant aux recettes d'exploitation exceptionnelles)			6883 Charges d'évaluation des liquidités
		6825 Frais juridiques et de conseil		U	AM 6884 Recettes issues de ventes d'actifs corporels immobilisés exonérés § 4 n° 1a UStG (si perte comptable)
		6827 Frais de clôture et contrôle			AM 6885 Recettes issues de ventes d'actifs corporels immobilisés 19 % TVA (si perte comptable)
		6830 Frais de comptabilité		U	R 6886
	K	6833 Rémunérations aux associés pour la mise à disposition de leurs biens mobiliers en location ou en affermage			-6887
	G	6834 Rémunérations aux cogérants pour la mise à disposition de leurs biens mobiliers en location ou en affermage § 15 EStG (correspondant aux recettes d'exploitation exceptionnelles)			
	G K	6835 Loyers pour équipements (biens économiques mobiliers)			

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	6 Charges d'exploitation	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	6 Charges d'exploitation
	U	AM 6888 Recettes issues de ventes d'actifs corporels immobilisés exonérés § 4 n° 1b UStG (si perte comptable)		SB	6912 Amortissements sur l'actif circulant sauf réserves et titres de l'actif circulant, fiscaux (montant habituel)
		6889 Recettes issues de ventes d'actifs corporels immobilisés (si perte comptable)			6918 Charges d'acquisition de parts propres
		6890 Recettes issues de ventes d'immobilisations incorporelles (si perte comptable)		SB	6920 Incorporation dans la provision forfaitaire pour créances douteuses
		6891 Recettes issues de ventes d'actifs financiers (si perte comptable)			6922 Incorporations dans la réserve fiscale selon § 6b al. 3 EStG
	G K	6892 Recettes de ventes d'actifs financiers § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 2 KStG et § 8b al. 3 phrase 3 KStG (si perte comptable)		SB	6923 Incorporation dans la provision individuelle pour créances douteuses
		6895 Sorties d'immobilisations corporelles (valeur comptable nette en cas de perte comptable)		SB	6924 Incorporations dans la réserve fiscale selon § 6b al. 10 EStG
		6896 Sorties d'immobilisations incorporelles (valeur comptable nette en cas de perte comptable)		SB	6927 Incorporations aux autres réserves fiscales
		6897 Sorties d'actifs financiers (valeur comptable nette en cas de perte comptable)		SB	6928 Incorporations dans la réserve pour remplacement selon R. 6.6 EStR
	G K	6898 Cessions d'actifs financiers § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 2 KStG et § 8b al. 3 phrase 3 KStG (valeur nette si perte comptable)			6929 Incorporations dans la réserve fiscale selon § 4g EStG
		R 6900			6930 Créances irrécouvrables (montant usuel)
		R 6903			AM 6931 Créances irrécouvrables (montant usuel)
	K	6904 Cessions de titres de l'actif circulant § 8b al. 2 KStG et § 8b al. 3 phrase 3 KStG (valeur si perte comptable)		U	AM 6932 Créances irrécouvrables de livraisons UE exonérées (montant usuel)
		6905 Pertes issues de la cession de biens de l'actif circulant (hors réserves)		U	AM 6933 Créances irrécouvrables de livraisons UE assujetties sur le territoire national 7 % TVA (montant usuel)
	G K	6906 Pertes issues de la cession de biens de l'actif circulant (hors réserves) § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 2 KStG et § 8b al. 3 phrase 3 KStG			R 6934
		6907 Sortie de biens économiques de l'actif circulant selon § 4 al. 3 phrase 4 EStG			-6935
		6908 Cession de biens économiques de l'actif circulant § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 2 KStG et § 8b al. 3 phrase 3 KStG selon § 4 al. 3 phrase 4 EStG			AM 6936 Créances irrécouvrables de livraisons UE assujetties sur le territoire national 19 % TVA (montant usuel)
		6910 Amortissements sur l'actif circulant sauf réserves et titres de l'actif circulant, (montant habituel)			R 6937
					AM 6938 Créances irrécouvrables de livraisons UE assujetties sur le territoire national 19 % TVA (montant usuel)
					R 6939
					6960 Charges hors période
					6967 Autres charges hors exploitation et régulières
					6968 Autre charges non déductibles
					6969 Autres charges irrégulières
					6970 Salaire analytique d'entrepreneur
					6972 Loyers et fermages analytiques
					6974 Intérêts analytiques
					6976 Amortissements analytiques
					6978 Risques analytiques
					6979 Salaire analytique pour collaborateurs à titre gratuit
					6980 Salaire entrepreneur analytique imputé
					6982 Loyers et fermages analytiques imputés
Autres charges d'exploitation					

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	<b>6</b> Charges d'exploitation	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	<b>7</b> Autres revenus et charges
		6984 Intérêts analytiques imputés 6986 Amortissements analytiques imputés 6988 Risques analytiques imputés 6989 Salaire analytique imputé pour collaborateurs à titre gratuit 6990 Coûts de production 6992 Frais administratifs 6994 Frais de distribution 6999 Contre-partie 6990 à 6998	Produits issus de participations	G K G K G K G K G K	7000 Revenus issus de participations 7002 Revenus de participations tacites passif 7003 Revenus de participations tacites actif 7004 Revenus issus de participations dans des sociétés de personnes (entreprises liées) § 9 GewStG et § 18 EStG 7005 Revenus issus de parts dans des sociétés de capitaux (participation) § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 1 KStG 7006 Revenus issus de parts dans des sociétés de capitaux (entreprises liées) § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 1 KStG 7008 Parts de bénéfices de cogérances commerciales et indépendantes, § 9 GewStG et § 18 EStG 7009 Revenus issus de participations aux entreprises liées 7010 Revenus issus d'autres titres et prêts de l'actif financier
			Produits issus d'autres titres et prêts de l'actif financier	G K G K	7011 Revenus issus de prêts de l'actif financier 7012 Revenus issus de prêts de l'actif financier aux entreprises liées 7013 Revenus issus de parts dans des sociétés de personnes (actif financier) 7014 Revenus issus de parts dans des sociétés de capitaux (actif financier) § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 1 et 4 KStG 7015 Revenus issus de parts dans des sociétés de capitaux (entreprises liées) § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 1 KStG 7016 Revenus issus de parts dans des sociétés de personnes (entreprises liées) 7017 Revenus issus d'autres titres de l'actif financier à des sociétés de capitaux (entreprises liées) 7018 Revenus issus d'autres titres de l'actif financier à des sociétés de personnes (entreprises liées) 7019 Revenus issus d'autres titres et prêts de l'actif financier d'entreprises liées 7020 Revenus d'intérêts et de dividendes 7030 Versements compensatoires reçus (en tant qu'actionnaire extérieur)

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	7 Autres revenus et charges	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	7 Autres revenus et charges																										
Autres intérêts et produits similaires	G K	7100	Autres intérêts et produits similaires	Bénéfices reçus par des sociétés liées par un ac- cord de mise en commun de bé- néfices, d'un con- trat de transfert des bénéfices ou des bénéfices par- tiels	7192	Bénéfices reçus par une société de mise en com- mun des bénéfices																									
		7103			Revenus issus de parts dans des sociétés de capitaux (actif circulant) § 3 n° 40 EStG et § 8b et 4 KStG																										
	G K	7104	Revenus issus de parts dans des sociétés de ca- pitaux (entreprises liées) § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 1 KStG	Amortissements d'actifs financiers et de titres de l'actif circulant	G K	7194	Bénéfices reçus par un contrat de transfert des bénéfices ou des bé- néfices partiels																								
		7105				Intérêts créditeurs § 233a AO, assujettis																									
	K	7106	Intérêts créditeurs § 233a AO, exonérés (an- nexe GK KSt)	Amortissements d'actifs financiers et de titres de l'actif circulant	HB	7200	Amortissements d'actifs financiers (durables)																								
		7107				Intérêts créditeurs § 233a AO et § 4 al. 5B EStG, exonérés																									
	G K	HB	7109	Autres intérêts ou reve- nus similaires par entre- prises liées	G K	7201	Amortissements d'actifs financiers (non dura- bles)																								
			7110			Autres intérêts crédi- teurs		7204	Amortissements d'actifs financiers § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 3 KStG (dura- bles)																						
			7115			Revenus issus d'autres titres et prêts de l'actif circulant		7207		Amortissements d'actifs financiers - entreprises liées																					
			7119			Autres intérêts créditeurs par entre- prises liées		7208			Charges pour les partici- pations aux pertes de cogérances commer- ciales et individuelles selon § 8 GewStG et § 18 EStG																				
			7120			Revenus assimilables à des intérêts		7210				Amortissements sur ti- tres de l'actif circulant																			
			7129			Revenus assimilables à des intérêts d'entre- prises liées		7214					Amortissements sur ti- tres de l'actif circulant § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 3 KStG																		
			R 7130			Intérêts créditeurs exonérés découlant de l'actualisation de provi- sions		G K						G K	7217	Amortissements sur ti- tres de l'actif circulant- entreprises liées															
			-7139																												
			7140														SB	G K	7255	Amortissements d'actifs financiers pour réserves § 6b EStG											
			7141																		SB	G K	7255	Amortissements d'actifs financiers pour réserves § 6b EStG, § 3 n° 40 EStG et § 8b al. 3 KStG							
	7142	G K	7300	Intérêts et autres char- ges																											
	7143				G K		7302		Autres prestations ac- cessoires liées à la fis- calité non déductibles § 4 al. 5b EStG																						
	7144									G K															7303	Autres prestations ac- cessoires liées à la fis- calité déductibles					
	7145										G K																7304	Autres prestations ac- cessoires liées à la fis- calité non déductibles			
K	HB											7190																	Revenus issus de la prise en charge de per- tes	G K	7305
													HB																		
K	HB					7190		Revenus issus de la prise en charge de per- tes				G K		7308	Charges d'intérêts non déductibles § 233a AO																
													K			HB													7190	Revenus issus de la prise en charge de per- tes	G K
K	HB					7190		Revenus issus de la prise en charge de per- tes				G K		7310	Charges d'intérêts pour dettes à court terme																

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	7 Autres revenus et charges	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	7 Autres revenus et charges
	G K	7311 Charges d'intérêts déductibles §§ 234 à 237 AO			7363 Charges d'intérêts issues de l'actualisation de provisions pour pensions et autres obligations similaires
	G	7313 Intérêts débiteurs non déductibles selon § 4 al. 4a EStG (montant additionnel)	Intérêts et autres charges ou Autres intérêts et produits similaires	HB	7364 Charges d'intérêts issu de l'actualisation de provisions de pension et obligations similaires/comparables de compensation selon § 246 al. 2 HGB
	K	7316 Intérêts pour emprunts associés			7365 Charges des immobilisations pour compensation selon § 246 al. 2 HGB
	K	7317 Intérêts aux associés avec une participation supérieure à 25 % ou personnes proches			
	G K	7318 Intérêts sur comptes courants			
	G K	7319 Charges d'intérêts pour des dettes à court terme envers des entreprises liées	Intérêts et autres charges	G K	7366 Charges d'intérêts découlant de l'actualisation de provisions non déductibles
	G K	7320 Charges d'intérêts pour dettes à long terme	Charges de prise en charge des pertes (mère)	G K	7390 Charges de prise en charge des pertes
	G K	7323 Amortissements d'un agio ou disagio/prime de remboursement pour financement	Bénéfices réalisés par des sociétés liées par un accord de mise en commun de bénéfices, d'un contrat de transfert des bénéfices ou des bénéfices partiels		7392 Bénéfices réalisés par une société de mise en commun des bénéfices
	G K	7324 Amortissements d'un agio ou disagio/prime de remboursement pour financement de l'actif immobilisé			
	G K	7325 Charges d'intérêts pour bâtiments inclus dans le capital de l'exploitation			
	G K	7326 Intérêts de financement de l'actif immobilisé		K	7394 Bénéfices réalisés par un contrat de transfert des bénéfices ou des bénéfices partiels
	G K	7327 Rentes et charges permanentes			
	G	7328 Charges d'intérêts pour transfert de capitaux par les cogérants § 15 EStG (correspondant aux recettes d'exploitation exceptionnelles)	Bénéfices réalisés par des sociétés liées par un accord de mise en commun de bénéfices, d'un contrat de transfert des bénéfices ou des bénéfices partiels ou Produits issus de la prise en charge de pertes	HB	7398 Parts de bénéfices réalisés (débit) / Parts de pertes compensées (avoir) si participation tacite non caractérisée
	G K	7329 Charges d'intérêts pour des dettes à long terme envers des entreprises liées			
		7330 Charges assimilables à des intérêts			
		7339 Charges assimilables à des intérêts aux entreprises liées		G K	7399 Parts de bénéfices réalisés (débit) / Parts de pertes compensées (avoir) si participation tacite au passif § 8 GewStG
	G K	R 7340 -7349			7451 Revenus issus de fusions et transformations
	G K	7350 Intérêts et autres charges §§ 3 n° 40 et 3c EStG et § 8b al. 1 et 4 KStG	Autres produits d'exploitation	K	R 7454 7460 Revenus issus de l'application de prescriptions transitoires
	G K	7351 Intérêts et autres charges aux entreprises liées §§ 3 n° 40 et 3c EStG et § 8b al. 1 KStG		HB	7464 Revenus issus de l'application de prescriptions transitoires (impôts différés)
		7355 Commissions de crédit et contributions aux frais administratifs		HB	7551 Pertes issues de fusions et transformations
		7360 Part d'intérêts des apports de provisions pour pensions	Autres charges d'exploitation	K	R 7552 7553 Charges de mesures de restructuration et d'assainissement
		7361 Charges d'intérêts découlant de l'actualisation d'obligations			R 7554
		7362 Charges d'intérêts découlant de l'actualisation de provisions			

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	7 Autres revenus et charges	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	7 Autres revenus et charges
	HB	7560 Charges découlant de l'application de prescriptions transitoires			7675 Impôt à la consommation - (autres impôts)
	HB	7561 Charges découlant de l'application de prescriptions transitoires			7678 Impôt écologique
	HB	7563 Charges découlant de l'application de prescriptions transitoires (provisions de pension)			7680 Taxe foncière
		7563 Charges découlant de l'application de prescriptions transitoires (impôts différés)			7685 Impôt sur les véhicules automobiles
Impôts sur le produit et le bénéfice	K	7600 Impôt sur les sociétés			7690 Arriéré fiscal de l'exercice précédent pour les autres impôts
Impôts sur le produit et le bénéfice ou Impôts sur le produit et le bénéfice	K	7603 Impôt sur les sociétés pour exercices précédents	dont report excédentaire / déficitaire		7692 Remboursement fiscal exercices précédents pour les autres impôts
Impôts sur le produit et le bénéfice	K	7604 Remboursements impôts sur les sociétés pour exercices précédents			7694 Revenus issus de la reprise de provisions pour impôts divers
	K	7607 Remboursement de l'impôt solidarité pour exercices précédents			7700 Report à nouveau bénéficiaire
	K	7608 Impôt solidarité			F 7705 Report à nouveau bénéficiaire après affectation (avec partage pour l'évolution de comptes de capitaux)
Impôts sur le produit et le bénéfice ou Impôts sur le produit et le bénéfice	K	7609 Impôt solidarité pour exercices précédents	Prélèvements sur le stock pour capitalisation		7720 Report de perte après affectation
Impôts sur le produit et le bénéfice	G K	7610 Taxe professionnelle	Prélèvements sur le stock légale		F 7725 Report de perte après affectation (avec partage pour l'évolution de comptes de capitaux)
	K	7630 Impôt sur revenu du capital 25 %	Prélèvements sur le stock pour participations à une entreprise dominante ou majoritaire		7730 Prélèvements sur la réserve pour capitalisation
	K	7633 Impôt de solidarité imputable à l'impôt sur le revenu du capital 25 %			7735 Prélèvements sur la réserve légale
	G K	7638 Impôt étranger sur les revenus nationaux exonérés de la convention relative aux doubles impositions	Prélèvements sur le stock pour participations à une entreprise dominante ou majoritaire		F 7740 Prélèvements sur les postes de compensation pour actions propres portées à l'actif
	G K	7639 Imputation / déduction de l'impôt à la source à l'étranger	Prélèvements sur d'autres stocks de résultat		7743 Prélèvements sur la réserve pour participations à une entreprise dominante ou majoritaire
Impôts sur le produit et le bénéfice ou Impôts sur le produit et le bénéfice	G K	7641 Arriérés et remboursements de la taxe professionnelle pour exercices précédents selon § 4 al. 5B EStG	Prélèvements sur stocks statutaires		7744 Prélèvements sur d'autres réserves de résultat
Impôts sur le produit et le bénéfice	G K	7643 Revenus issus de la reprise de provisions pour la taxe professionnelle selon § 4 al. 5b KStG	Prélèvements sur d'autres bénéfices non distribués		7745 Prélèvements sur réserves statutaires
	HB	7645 Charges sur l'affectation et la reprise d'impôts différés	Prélèvements sur d'autres stocks		7750 Prélèvements sur d'autres bénéfices non distribués
	G K	7646 Charges issues de l'affectation des provisions pour impôts pour délai de paiement (BStBK)	Revenu issu de la dépréciation du capital	K	F 7751 Prélèvements sur réserves liées en indivision (avec partage pour l'évolution de comptes de capitaux)
	G K	7648 Revenus issus de la reprise de provisions pour impôts pour délai de paiement (BStBK)	Incorporations aux stocks pour capitalisation selon les dispositions relatives à la réduction de capital simplifiée		7755 Revenus issus de la dépréciation du capital
	HB	7649 Produits sur l'affectation et la reprise d'impôts différés	Incorporations aux stocks légales		7760 Incorporations aux réserves pour capitalisation selon les dispositions relatives à la réduction de capital simplifiée
Autres impôts		7650 Autres taxes d'exploitation			7765 Incorporations aux réserves légales

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	<b>7</b> Autres revenus et charges		Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	<b>8</b>	
Incorporations dans le stock our participation à une entreprise dominante ou majoritaire		F 7770	Incorporation dans les postes de compensa- tion pour actions pro- pres portées à l'actif	Autres charges d'exploitation		8000	à libre disposition
Incorporations dans les stocks statutaires		7773	Incorporations dans la réserve pour participa- tion à une entreprise dominante ou majori- taire				
Incorporations aux autres bé- néfices non dis- tribués		7775	Incorporations dans les réserves statutaires				
Incorporations aux autres stocks		7780	Incorporations aux au- tres bénéfices non dis- tribués				
Incorporations aux autres stocks de résultat		F 7781	Incorporations aux ré- serves liées en indi- vision (avec partage pour l'évolution de comptes de capitaux)				
Résultat sup- plémentaire/ manquant fiscal de l'exercice en c. (poste de com- pensation fiscale)	SB	7785	Incorporations aux au- tres réserves de résultat				
	SB	7788	Modification postes de compensation fiscale (corporations)				
Distribution préal- able/ décidée pour l'exercice		F 7789	Modification postes de compensation fiscale (sociétés de personnes, entreprise individuelle)				
Autres charges d'exploitation		7790	Distribution préalable				
		7800	(à libre disposition)				
		R 7900					

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques
- « Autres comp- tes » -		S 9000 Reports de soldes, comptes de biens			F 9107 Surface de vente m2
		F 9001 Reports de soldes, -9007 comptes de biens			9111 Transfert de prêts sur des comptes de durée restante (BWA formu- laire 15)
		S 9008 Reports de soldes, dé- biteurs			F 9116 Nombre de factures
		S 9009 Reports de soldes, créditeurs			F 9117 Nombre de clients crédits mensuels
		F 9050 Postes non soldés de 2020			F 9118 Nombre de clients crédits accumulés
		F 9051 Postes non soldés de 2021			9120 Investissement d'exten- sion
		F 9052 Postes non soldés de 2022			F 9130 .
		F 9053 Postes non soldés de 2023			9135 Entrée de commandes pour l'exercice
		F 9054 Postes non soldés de 2024	Part de capital des com- manditaires		9140 Carnet de commandes
		F 9055 Postes non soldés de 2025			F 9141 Capital variable com- manditaire
		R 9056 -9069			F 9142 Capital variable - part pour commanditaire
		F 9070 Postes non soldés de 2000	Panier d'impôts imputables		9143 Impôt personnel sur le revenu du capital (pa- nier)
		F 9071 Postes non soldés de 2001			9144 Impôt personnel de so- lidarité (panier)
		F 9072 Postes non soldés de 2002			9145 Impôt personnel ecclésiastique (panier)
		F 9073 Postes non soldés de 2003	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel	SB	F 9146 Capital variable - report d'une réserve § 6b EStG commandité
		F 9074 Postes non soldés de 2004			
		F 9075 Postes non soldés de 2005	Part de capital des com- manditaires	SB	F 9147 Capital variable - report d'une réserve § 6b EStG commanditaire
		F 9076 Postes non soldés de 2006	Autre passif		R 9148
		F 9077 Postes non soldés de 2007			-9149
		F 9078 Postes non soldés de 2008	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 9150 Capital fixe - autres ajustements de comptes de capitaux com- mandité
		F 9079 Postes non soldés de 2009			F 9151 Capital variable - autres ajustements de comptes de capitaux com- mandité
		F 9080 Postes non soldés de 2010			F 9152 Compte de perte/ de report - autres ajustements de comptes de capitaux com- mandité
		F 9081 Postes non soldés de 2011			F 9153 Compte de capital III - autres ajustements de comptes de capitaux commandité
		F 9082 Postes non soldés de 2012			F 9154 Apports à recouvrer sur le capital commandité, non réclamé- Autres ajustements de comptes de capitaux com- mandité
		F 9083 Postes non soldés de 2013			F 9155 Compte d'attente pour obligations d'encaisse- ment - autres ajustements de comptes de capitaux com- mandité
		F 9084 Postes non soldés de 2014			R 9156
		F 9085 Postes non soldés de 2015			F 9157 Impôt personnel sur le revenu du capital (com- mandité)
		F 9086 Postes non soldés de 2016	Apports à re- couvrir non récla- més		F 9158 Impôt personnel de so- lidarité (commandité)
		F 9087 Postes non soldés de 2017			
		F 9088 Postes non soldés de 2018			
		F 9089 Postes non soldés de 2019	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		
		F 9090 Somme de compte de report			
		R 9091 -9100			
		F 9101 Jours de vente			
	F 9102 Nombre de clients espèces				
	F 9103 Personnes employées				
	F 9104 Personnes non payées				
	F 9105 Forces de vente				
	F 9106 Locaux professionnels m2				

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques
		F 9159 Impôt personnel ecclésiastique (com- mandité)			F 9183 Compte de capital III - transferts com- manditaire
Parts de capital des com- manditaires		F 9160 Capital de commandite - autres ajustements de comptes de capitaux commanditaire	Apports à re- couvrir non récla- més		F 9184 Apports à recouvrer sur le capital commandité, non réclamé- transferts commanditaire
		F 9161 Capital variable - autres ajustements de comptes de capitaux com- manditaire	Parts de capital des com- manditaires		F 9185 Compte d'attente pour obligations d'encaisse- ment - transferts com- manditaires
		F 9162 Compte de compensa- tion des pertes - autres ajustements de comptes de capitaux com- manditaire	Dettes envers des commanditaires ou Créances con- tre des com- manditaires		F 9186 Impôt personnel sur le revenu du capital (com- manditaire), capital emprunté
		F 9163 Compte de capital III - autres ajustements de comptes de capitaux commanditaire			F 9187 Impôt personnel de soli- darité (commanditaire), capital emprunté
Apports à re- couvrir non récla- més		F 9164 Apports à recouvrer sur le capital de com- mandite, non réclamé- Autres ajustements de comptes de capitaux commanditaire			F 9188 Impôt personnel ec- clésiastique (com- manditaire), capital emprunté
Parts de capital des com- manditaires		F 9165 Compte d'attente pour obligations d'encaisse- ment - autres ajustements de comptes de capitaux com- manditaires	- « Autres comp- tes » -		9189 Compte d'attente pour transferts entre asso- ciés-comptes de capi- taux propres
Autre passif		R 9166			F 9190 Contre-partie pour uni- tés de valeur statis- tiques comptes 9101- 9107 et comptes 9116- 9118
Parts de capital des com- manditaires		F 9167 Impôt personnel sur le revenu du capital (com- manditaire), capital pro- pre			9199 Contre-partie des comptes 9120, 9135- 9140
		F 9168 Impôt personnel de soli- darité (commanditaire), capital propre			F 9200 Personnes employées
		F 9169 Impôt personnel ec- clésiastique (com- manditaire), capital pro- pre			F 9201 Comptes statistiques pour l'indicateur BWA
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 9170 Capital fixe - transferts commandité		HB	F 9208 Compte statistique pour l'indicateur BWA
		F 9171 Capital variable - trans- ferts commandité			F 9209 Contre-partie 9200
		F 9172 Compte de perte/ de report - transferts com- mandité			9210 Salaires productifs
		F 9173 Compte de capital III - transferts commandité			9219 Contre-partie 9210
Apports à re- couvrir non récla- més		F 9174 Apports à recouvrer sur le capital commandité, non réclamé- Transferts commandité			F 9220 Capital souscrit en DM (art. 42 al. 3 phrase 1 EGHGB)
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 9175 Compte d'attente pour obligations d'encaisse- ment - transferts com- mandité			R 9221
		R 9176			F 9229 Contre-partie du compte 9220
Parts de capital des com- manditaires		F 9180 Capital de commandite -transferts com- manditaire			9240 Dettes liées à l'inves- tissement si obligations de prestations
		F 9181 Capital variable - trans- ferts commanditaire			9241 Dettes liées à l'inves- tissement dans achats de biens corporels si obligations de presta- tions
		F 9182 Compte de compensa- tion des pertes - trans- ferts commanditaire			9242 Dettes liées à l'investis- sement dans les achats d'immobilisations incor- porelles si obligations de prestations
					9243 Dettes liées à l'inves- tissement dans les achats d'actifs financiers si obligations de presta- tions
					9244 Contre-partie des comptes 9240-9243
					9245 Créances issues de ventes d'immobilisa- tions corporelles si au- tre actif immobilisé

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques
Résultat sup- plémentaire/ manquant fiscal de l'exercice en c. (poste de com- pensation fiscale)		9246 Créances issues de ven- tes d'immobilisations incorporelles si autre actif immobilisé		<input type="checkbox"/> HB	9285 Différence d'actualisa- tion d'obligations de prévoyance retraite selon § 253 al. 6 HGB (Avoir)
		9247 Créances issues de ventes d'actifs financiers si autre actif immobilisé		<input type="checkbox"/>	9286 Contre-partie 9285
- « Autres comp- tes » -		9249 Contre-partie des comptes 9245-9247		<input type="checkbox"/> HB	9287 Intérêts en cas de comptabilisation via dé- biteurs § 4 al. 3 EStG
		R 9258 -9259		<input type="checkbox"/> SB	9288 Frais de rappel en cas de comptabilisation via débiteurs § 4 al. 3 EStG
		9260 Provisions à court terme		<input type="checkbox"/> SB	9289 Contre-partie 9287 à 9288
		9262 Provisions à moyen terme	- « Autres comp- tes » -	<input type="checkbox"/> SB	9290 Compte statistique dé- penses exonérées
		9264 Provisions à long terme, sauf pensions	Dettes sur achats et prestations de services		9291 Contre-partie 9290
		9269 Contre-partie des comptes 9260-9268	Autres dettes		9292 Compte statistique fonds de tiers
		9270 Contre-partie des comptes 9271-9279 (débit)	Apports associés tacites		9293 Contre-partie 9292
		9271 Dettes résultant de la création et la transmis- sion de traites	Poste de compen- sation fiscale	<input type="checkbox"/> SB	9295 Apports associés tacites participants à l'actif
		9272 Dettes résultant de la création et la transmis- sion de traites vis-à-vis d'entreprises liées/asso- ciées		<input type="checkbox"/> SB	9297 Poste de compensation fiscale (corporations)
		9273 Dettes au titre de cau- tionnement, aval et en- gagement par chèque			F 9298 Poste de compensation fiscale commandité (so- ciétés de personnes, en- treprises indépendan- tes)
		9274 Dettes sur cautionne- ment, aval et engage- ment par chèque vis-à- vis d'entreprises liées/associées		<input type="checkbox"/> SB	F 9299 Poste de compensation fiscale commanditaire (sociétés de personnes)
		9275 Dettes de contrat de garantie	- « Autres comp- tes » -		F 9300 Comptes statistiques pour les indicateurs bi- lan/BWA
		9276 Dettes résultant de con- trats de garantie vis-à- vis d'entreprises liées/associées			F 9326 Comptes statistiques pour les indicateurs bi- lan/BWA
		9277 Responsabilité issue de la constitution de sûre- tés pour dettes tierces			F 9346 Comptes statistiques pour les indicateurs bi- lan/BWA
		9278 Responsabilité résultant du recours à des sûretés pour des engagements de tiers vis-à-vis d'ent- reprises liées/associées			F 9357 Comptes statistiques pour les indicateurs bi- lan/BWA
		9279 Obligations issues du patrimoine fiduciaire			F 9365 Comptes statistiques pour les indicateurs bi- lan/BWA
		9280 Contre-partie 9281- 9284			F 9371 Comptes statistiques pour les indicateurs bi- lan/BWA
		9281 Obligations pour con- trats de location ou leasing			9390 Compte pour solutions de secteur (valeur 1), (à libre disposition)
		9282 Obligations pour con- trats de location ou leasing envers des en- treprises liées			9391 Compte pour solutions de secteur (valeur 2), (à libre disposition)
		9283 Autres obligations selon § 285 n° 3a HGB			9392 Compte pour solutions de secteur (valeur 3), (à libre disposition)
		9284 Autres obligations selon § 285 n° 3a HGB envers des entreprises liées			9393 Compte pour solutions de secteur (valeur 4), (à libre disposition)
					9394 Contre-partie pour so- lutions de secteur (val- eur), (à libre disposition)
					F 9395 Compte pour solutions de secteur (quantité 1), (à libre disposition)

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques			
Parts de capital des com- manditaires		F 9396	Compte pour solutions de secteur (quantité 2), (à libre disposition)		R 9511 -9519			
		F 9397	Compte pour solutions de secteur (quantité 3), (à libre disposition)					
		F 9398	Compte pour solutions de secteur (quantité 4), (à libre disposition)		Dettes envers des associés re- sponsables à titre personnel ou Cré- ances contre des associés re- sponsables à titre personnel	HB	F 9520	Part pour compte 2020 (cmdité) - emprunt as- socié
		F 9399	Contre-partie pour so- lutions de secteur (quantité), (à libre dis- position)					
		F 9400	Prélèvements pers., gé- néraux (commanditaire), capital propre				R 9521 -9529	
		R 9401 -9409			Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 9530	Part pour compte 9810 (cmdité) - compte de capital III
		F 9410	Impôt personnel ec- clésiastique (com- manditaire), capital pro- pre				R 9531 -9539	
		R 9411 -9419			Apports de capi- taux réclamés et à recouvrer d'asso- ciés responsables à titre personnel	HB	F 9540	Part pour compte 0060 (cmdité) - Apports à re- couver sur le capital commandité
		F 9420	Charges exceptionnelles dont la déduction est plafonnée (com- manditaire), capital pro- pre				R 9541 -9549	
		R 9421 -9429			Parts de capital des com- manditaires		F 9550	Part pour compte 2050 (cmdtaire) - capital commandité
		F 9430	Charges exceptionnelles déductibles sans pla- fond (commanditaire), capital propre				R 9551 -9559	
		R 9431 -9439					F 9560	Part pour compte 2060 (cmdtaire) - compte de compensation des per- tes
		F 9440	Subventions, dons (cmdtaire), cap. prop.				R 9561 -9569	
		R 9441 -9449			Dettes envers des commanditaires ou Créances con- tre des com- manditaires	HB	F 9570	Part pour compte 2070 (cmdtaire) - emprunt associé
		F 9450	Débits exceptionnels (cmdtaire), cap. prop.				R 9571 -9579	
		R 9451 -9459			Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 9580	Part pour compte 9820 (cmdité) - report de pertes
		F 9460	Charges foncières (com- manditaire), capital pro- pre				R 9581 -9589	
		R 9461 -9469			Apports de capi- taux réclamés et à recouvrer com- manditaires	HB	F 9590	Part pour compte 0080 (cmdtaire) - Apports à recouvrer sur le capital commanditaire
		F 9470	Revenu foncier (cmd- taire), cap. prop.				R 9591 -9599	
		R 9471 -9479			Crédit sur comptes de capi- taux ou Affecta- tion du résultat		F 9600	Nom de l'associé (cmdité)
F 9480	Remises de valeur à ti- tre grat (cmdtaire), cap. prop.			R 9601 -9609				
R 9481 -9489				F 9610	Rémunération d'activi- té (commandité)			
F 9490	Apports personnels (commanditaire), cap. prop.			R 9611 -9619				
R 9491 -9499				F 9620	Tantième commandité			
F 9500	Part pour compte 2000 (cmdité) - capital fixe			R 9621 -9629				
R 9501 -9509				F 9630	Taux d'intérêt (cmdité)			
Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 9510	Part pour compte 2010 (cmdité) - capital varia- ble					

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques
		R 9631 -9639 F 9640 Cession d'usage (com- mandité)	Report excéden- taire /déficiaire avant affectation		F 9803 Report à nouveau bé- néficiaire/perte reportée - autres ajustements de comptes de capitaux
		R 9641 -9649 F 9650 Autres rémunérations (commandité)	Stocks		F 9804 Réserves liées en indivi- sion - transferts
		R 9651 -9659 F 9660 Autres rémunérations (commandité)	Report excéden- taire /déficiaire avant affectation		F 9805 Report à nouveau bé- néficiaire/perte reportée - Transferts
		R 9661 -9669 F 9670 Autres rémunérations (commandité)	- « Autres comp- tes » -		F 9806 Part du bénéfice/de la perte de l'exercice à at- tribuer à chaque associé
		R 9671 -9679 F 9680 Autres rémunérations (commandité)			F 9807 Part des bénéfices/per- tes du bilan à attribuer par associé
		R 9681 -9689 F 9690 Part résiduelle (cmdité)			F 9808 Contre-partie de la part à attribuer au bénéfice de l'exercice/à la perte de l'exercice
		R 9691 -9699 F 9700 Nom de l'associé (cmdtaire)	Part de capital des associés re- sponsables à titre personnel		F 9809 Contre-partie de la part à attribuer au bé- néfice/à la perte du bi- lan
		R 9701 -9709 F 9710 Rémunération d'activité (commanditaire)			F 9810 Compte de capital III (commandité)
		R 9711 -9719 F 9720 Tantième comman- ditaire			R 9811 -9819 F 9820 Compte de perte/ de report (cmdité)
		R 9721 -9729 F 9730 Taux d'intérêt (cmdtaire)			R 9821 -9829 F 9830 Compte d'attente pour obligations d'encaisse- ment (commandité)
		R 9731 -9739 F 9740 Cession d'usage (com- manditaire)	Parts de capital des com- manditaires		R 9831 -9839 F 9840 Compte de capital III (commanditaire)
		R 9741 -9749 F 9750 Autres rémunérations (commanditaire)			R 9841 -9849 F 9850 Compte d'attente pour obligations d'encaisse- ment (commanditaire)
		R 9751 -9759 F 9760 Autres rémunérations (commanditaire)	Dettes de libéra- tion associés re- sponsables à titre personnel		R 9851 -9859 F 9860 Obligations de libéra- tion associés re- sponsables à titre per- sonnel (commandité)
		R 9761 -9769 F 9770 Autres rémunérations (commanditaire)			R 9861 -9869 F 9870 Obligations de libéra- tion commanditaires (cmdtaire)
		R 9771 -9779 F 9780 Part pour compte 9840 (cmdtaire) - compte de capital III	Dettes de libéra- tion comman- ditaires		R 9871 -9879 9880 Poste de compensation pour actions propres portées à l'actif
Parts de capital des com- manditaires		R 9781 -9789 F 9790 Part résiduelle (com- manditaire)	Postes de com- pensation pour actions propres portées à l'actif		F 9883 Prélèvements des asso- ciés responsables à titre personnel non couverts par les apports en capi- tal
Crédit sur comptes de capi- taux ou Affecta- tion du résultat		R 9791 -9799 F 9802 Réserves liées en indivi- sion - autres ajustements de comptes de capitaux	Prélèvements des associés re- sponsables à titre personnel non couverts par les apports en capital		
Stocks					

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques		Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques	
Prélèvements commanditaires non couverts par les apports en capital		F 9884	Prélèvements commanditaires non couverts par les apports en capital		SB	9910	Contre-partie pour réduction des prélèvements § 4 al. 4a EStG
Capital négatif découlant de pertes (KapCo)		F 9885	Compte d'attente pour associés responsables à titre personnel non couverts par les apports en capital		SB	9911	Réduction des prélèvements § 4 al. 4a EStG (Avoir)
		F 9886	Compte d'attente pour prélèvements commanditaires non couverts par les apports en capital		SB	9912	Augmentation des prélèvements § 4 al. 4a EStG
						9913	Contre-partie pour augmentation des prélèvements § 4 al. 4a EStG (Avoir)
- « Autres comptes » -	SB G K	9887	Dépenses fiscales des associés		SB G K	R 9914	
		9889	Contre-partie 9887			-9915	
		9890	Compte statistique pour marge bénéficiaire selon §§ 6b al. 7 et 6c EStG (avoir)			9916	Ajout des montants de déduction pour investissement selon § 7g al. 2 EStG du 2e exercice précédent, hors bilan (Avoir)
	SB G K	9891	Compte de contrepartie des comptes statistiques pour marge bénéficiaire (débit)		SB G K	9917	Ajout des montants de déduction pour investissement selon § 7g al. 2 EStG du 3e exercice précédent, hors bilan (Avoir)
Stocks		F 9892	Modification des réserves liées en indivision (prélèvements/apports)		SB	9918	Annulation du montant de la déduction pour investissement selon § 7g al. 3 et 4 EStG du 2e exercice précédent
	SB	9893	TVA dans les créances au taux général (CR)			9919	Annulation du montant de la déduction pour investissement selon § 7g al. 3 et 4 EStG du 3e exercice précédent
	SB	9894	TVA dans les créances au taux réduit (CR)		SB	9920	Annulation du montant de la déduction pour investissement selon § 7g al. 3 et 4 EStG du 3e exercice précédent
	SB	9895	Contre-partie 9893-9894 pour le partage des taux d'imposition (CR)			9921	Annulation du montant de la déduction pour investissement selon § 7g al. 3 et 4 EStG du 3e exercice précédent
	SB	9896	TVA en amont dans les dettes au taux général (CR)	Créances clients et comptes rattachés		9922	Annulation du montant de la déduction pour investissement selon § 7g al. 3 et 4 EStG du 3e exercice précédent
	SB	9897	TVA en amont dans les dettes au taux réduit (CR)	Autres dettes		9923	Annulation du montant de la déduction pour investissement selon § 7g al. 3 et 4 EStG du 3e exercice précédent
	SB	9898	TVA en amont dans les dettes de différents coûts (CR)	Encaisse, avoir à la Banque centrale allemande, avoir auprès d'établissements de crédit et chèques		9924	Annulation du montant de la déduction pour investissement selon § 7g al. 3 et 4 EStG du 3e exercice précédent
	SB	9899	Contre-partie 9896-9897 pour le partage de la taxe en amont (CR)	Dettes envers des établissements de crédit		9925	Annulation du montant de la déduction pour investissement selon § 7g al. 3 et 4 EStG du 3e exercice précédent
	SB	9900	TVA non échue - autres produits (CR)	Dettes sur achats et prestations de services		9926	Annulation du montant de la déduction pour investissement selon § 7g al. 3 et 4 EStG du 3e exercice précédent
	SB	9901	Contre-partie 9900	Autres actifs circulants		9927	Annulation du montant de la déduction pour investissement selon § 7g al. 3 et 4 EStG du 3e exercice précédent
	SB	9902	TVA dans les créances d'autres produits (CR)	- « Autres comptes » -		R 9966	
	SB G K	9906	Recettes et prélèvements exonérés selon § 3 n° 72 EStG (débit)		SB G K	-9969	
		9907	Contre-partie de recettes et prélèvements exonérés selon § 3 n° 72 EStG (avoir)			9970	Montant de déduction pour investissement § 7g al. 1 EStG hors bilan (Débit)
	SB G K	9908	Charges d'exploitation non déductibles selon § 3c al. 1 EStG et § 3 n° 72 EStG (avoir)				
	SB	9909	Contre-partie de charges d'exploitation non déductibles selon § 3c al. 1 EStG et § 3 n° 72 EStG (débit)				

Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques	Bilan / Bénéfice et poste perdu	Connexion au programme	9 Comptes de report, capital, corrections et statistiques
	SB	9971 Montant de déduction pour investissement § 7g al. 1 EStG, hors bilan (Avoir)- Compte de contrepartie 9970		HB	9985 Contre-partie 9984
	SB	9972 Ajout des montants de déduction pour investissement selon § 7g al. 2 EStG de l'exercice précédent, hors bilan (Avoir)			9986 Répartition du résultat sur capital emprunté
	SB	9973 Ajout du montant de déduction pour investissement selon § 7g al. 2 EStG des exercices précédents hors-bilan (débit) - contre-partie de 9972, 9916, 9917			9987 Compte de correction pour calcul transitoire
	SB	9974 Annulation du montant de la déduction pour investissement selon § 7g al. 3 et 4 EStG de l'exercice précédent			9989 Contre-partie 9986-9988
	SB	9975 Annulation montant de déduction pour investissement § 7g al. 3 et 4 EStG des exercices précédents - contre-partie de 9974, 9918, 9919			9990 Revenus issus d'ordre de grandeur ou d'importance exceptionnelle
	SB	9976 Charges d'intérêts non déductibles selon § 4h EStG (Avoir)			9991 Produits (apériodique)
	SB	9977 Charges d'intérêts non déductibles selon § 4h EStG (débit)- contre-partie 9976			9992 Revenus d'ordre de grandeur ou d'importance exceptionnelle (apériodique)
	SB	9978 Charges d'intérêts déductibles issues des exercices précédents selon § 4h EStG (débit)			9993 Charges d'ordre de grandeur ou d'importance exceptionnelle
	SB	9979 Charges d'intérêts déductibles issues des exercices précédents selon § 4h EStG (avoir)- contre-partie 9978			9994 Charges (apériodiques)
	SB	9980 Part des débits dans les comptes d'obligations			9995 Charges d'ordre de grandeur ou d'importance exceptionnelle (apériodique)
	SB	9981 Compte d'attente pour part des charges dans les comptes d'obligations			9998 Contre-partie 9990-9997
	SB	9982 Part des avoirs dans les comptes d'obligations			<b>Comptes de personnes</b>
	SB	9983 Compte d'attente pour part des avoirs dans les comptes d'obligations			10000 <b>Débiteurs</b>
	SB	9984 Correction des bénéfices selon § 60 al. 2 EStDV - augmentation du résultat de droit commercial par écriture de crédit - réduction du résultat de droit commercial par écriture au débit			-69999
Crédit sur comptes de dette ou Affectation du résultat	HB				70000 <b>Créanciers</b>
Crédit sur comptes de capitaux ou Affectation du résultat	HB				-99999
Crédit sur comptes de dette	HB				
Crédit sur comptes de capitaux	HB				
- « Autres comptes » -	HB				